

# Comité de pilotage BASSIN de la CHARENTE et de la SEUDRE

3 décembre 2019

Cellule Migrateurs Charente Seudre



## Actualités liées aux financements

### Le programme 2016-2020

- Le suivi des espèces
- Les habitats et la libre circulation
- Le prochain Bulletin d'information

### L'Etude POMI Charente-Seudre

**Passé à civelles de Saujon : visite proposée**

**Film des 30ans MIGADO**

**Questions diverses**



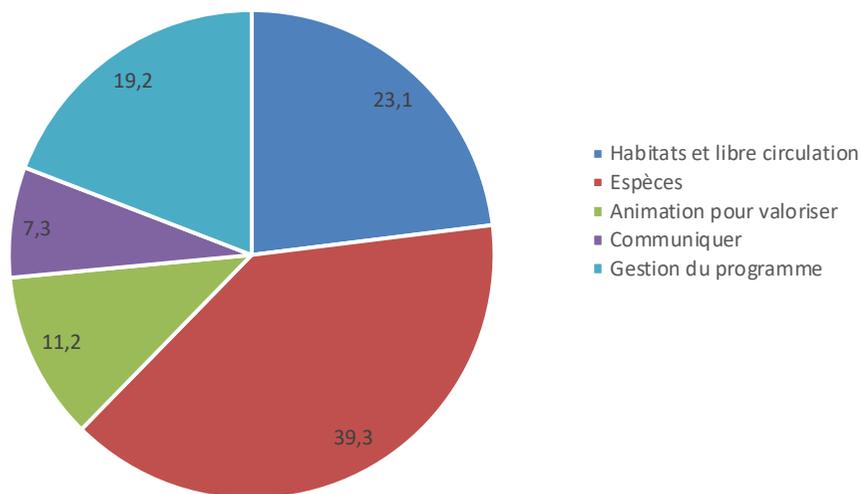
# Actualités liées aux financements et activités



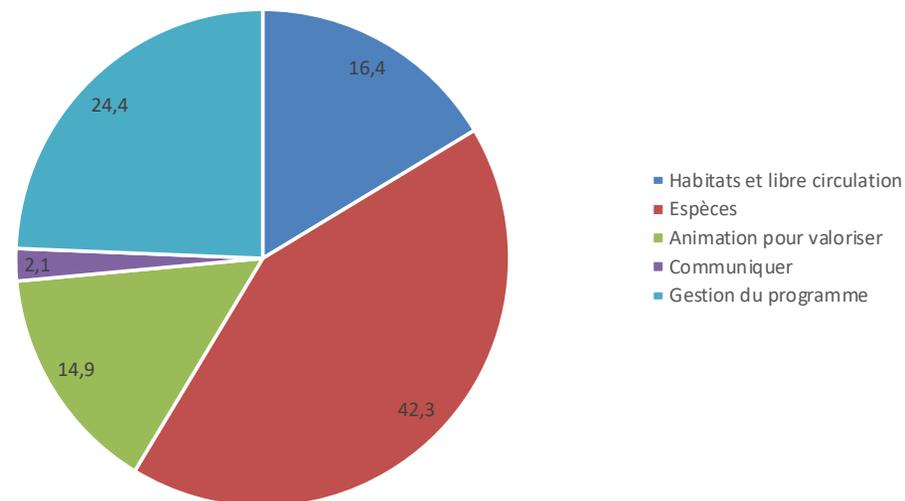
# Bilan d'activités 2019

## ➔ Répartition de l'activité au 31 août 2019

Prévisionnel 2019



Réalisé au 31/08/2019



# Bilan d'activités 2019

Programme Cellule Migrateurs Charente Seudre - Actions réalisées année 2019		
Orientations	Actions	Prévisionnel
<p>► <b>1/ Restaurer les habitats et assurer la libre circulation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Evaluer et suivre l'état de la continuité écologique</li> <li>► Inciter et accompagner les maitres d'ouvrages et les partenaires</li> <li>► Améliorer la connaissance sur les potentialités d'accueil des espèces</li> <li>► Suivre les principaux paramètres physiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi de l'avancement des projets échelle BV</li> <li>- suivi de chantier (St Savinien, Juac, St Simon,...)</li> <li>- suivi de dossier</li> <li>- annuaires techniques</li> <li>- lancement et suivi étude Poissons Migrateurs 2019-2020 (EPTB)</li> <li>- suivi thermique Charente</li> </ul>
<p>► <b>2/ Evaluer l'état des espèces amphihalines</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Connaître les effectifs en migration</li> <li>► Evaluer et suivre l'état de colonisation</li> <li>► Estimer l'activité de reproduction</li> <li>► Analyser les informations de la pêche professionnelle et amateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi de la station de comptage de Crouin</li> <li>- suivi expérimental ADNe (aloses)</li> <li>- front de migration aloses (+ recup cadavres) + lamproies</li> <li>- suivi front colonisation anguilles (pêches électriques)</li> <li>- poursuite du travail avec IRSTEA : protocole engins passifs</li> <li>- échanges avec CD17 pour premiers tests du piège de St Savinien</li> <li>- analyse données pecherie pro maritimes + crees</li> </ul>
<p>► <b>3/ Animer pour valoriser les résultats</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Les tableaux de bord</li> <li>► Sensibiliser pour dynamiser les actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- états et tendances 2018 publiés suite à réunion groupe général</li> <li>- création de 2 TdB aloses : ALA et ALF</li> <li>- mise à jour régulière des données</li> <li>- animations / articles</li> <li>- participation au COGEPOMI + groupes techniques + évaluation (report)</li> <li>- participation au projet collaboratif Aloses (24/09/2019)</li> <li>- exposition itinérante</li> </ul>
<p>► <b>4/ Communiquer sur les actions, renforcer la visibilité de la CMCS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Publier les bulletins d'information</li> <li>► Diffuser une newsletter et activer une page Facebook</li> <li>► Mettre à jour les actualités du site Tableau de Bord</li> <li>► Actualiser la rubrique Poissons Migrateurs du site de l'EPTB Charente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- impression du bulletin n°16 - conception du bulletin n°17</li> <li>- newsletter publiées</li> <li>- actualités TdB mises à jour</li> <li>- site EPTB Charente PM mis à jour + Facebook</li> </ul>
<p>► <b>5/ La gestion du programme : un pilotage quotidien</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Le pilotage de la Cellule et du programme</li> <li>► Rédiger les rapports techniques et financiers</li> <li>► Monter, suivre et gérer les dossiers de financements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pilotage au quotidien</li> <li>- 2 COPIL (mai et décembre 2019)</li> <li>- rédaction de bilans tech. intermédiaires + financiers</li> <li>- suivi subvention FEDER 2016-18 ET FEDER 2014-15</li> <li>- demande de subventions complémentaires 2019 (CD, AFB, DREAL, FEAMP, PNM, privés,..)</li> <li>- relance AEAG pour subventions</li> <li>- préparation demandes subv. 2020 : AEAG, RNA, FEDER (?)</li> </ul>

# Bilan d'activités 2019

## ➔ Bilan des dépenses au 30 septembre 2019

	Prévisionnel 2019 (12 mois)	Réalisé au 30/09/2019	%
Cellule Migrateurs	267 002	195 273	73
Prestations extérieures	43 350	22 132	51
<b>Total</b>	<b>310 352</b>	<b>217 405</b>	<b>70</b>



# Suivi financier 2019



## 2<sup>ème</sup> programme d'actions

Reste à percevoir :

⇒ FEDER pour les années 2014-2015 dont le dossier a reçu un avis favorable (pré-mandatement le 10/10/2019)

## 3<sup>ème</sup> programme d'actions (2016-2020)

2016 :

⇒ FEDER 2016-2018 : demande de paiement du solde en cours (attente du solde 2018 AEAG : ok le 27/11/2019)

2017 :

⇒ FEDER 2016-2018 : idem 2016

2018 :

⇒ FEDER 2016-2018 : idem 2016

⇒ Agence de l'Eau Adour-Garonne : acompte et solde reçus et reversés au CREA et MIGADO



# Suivi financier 2019



2019 :

- ⇒ Agence de l'Eau : acompte reçu et reversé au CREA et MIGADO
- ⇒ Région Nouvelle-Aquitaine : acompte reçu et reversé au CREA et MIGADO



Sauf appui technique CE et éducation à l'environnement

Reste à charge :

EPTB	MIGADO	CREAA	Total
9 654	7 533	7 743	24 930



⇒ Demandes complémentaires : CD16, CD17, Parc Naturel Marin, AFB, DREAL NA

↓  
négatif

?



?

?

Appel à projet du PNM :  
bulletin d'information  
2019 pour 2 450,97 €



**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# Budget prévisionnel 2020



❖ Budget prévisionnel 2020 : 314 643 €

( Animation CMCS : 274 263 €  
Prestations : 40 380 € )

❖ Partenaires sollicités :

- ✓ Agence de l'Eau Adour-Garonne → Ensemble des dépenses
- ✓ Région Nouvelle-Aquitaine → Postes MIGADO + CREA  
et prestations
- ✓ FEDER → Poste EPTB Charente



# Projet de convention avec l'AEAG



❖ Projet de **contrat de partenariat** entre :

Agence de l'Eau AG  
Etat  
AFB  
Région NA  
EPTB Charente  
MIGADO  
CREAA



AGENCE DE L'EAU  
ADOUR-GARONNE  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



Tous engagés  
pour la biodiversité

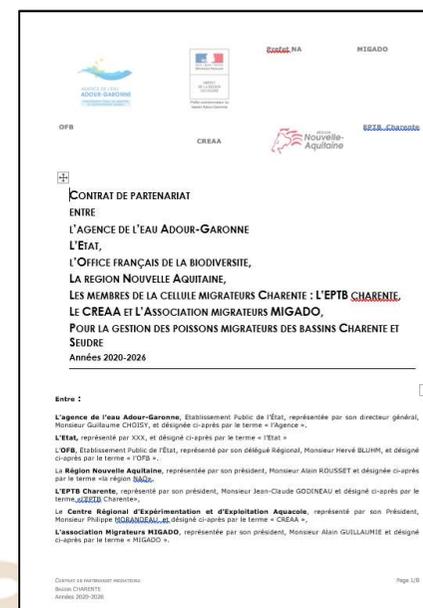
Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Agence française pour la biodiversité  
et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage  
formeront l'Office français de la biodiversité

Cellule Migrateurs Charente Seudre



Pour la gestion des poissons migrateurs des bassins  
Charente et Seudre

Période : **2020-2026**



# Rapprochement CREAA - Institut des milieux aquatiques (IMA)

- **Fusion** initiée par la Région en 2017
- 2 structures associatives  $\Leftrightarrow$  centres techniques régionaux
- **Nom**: Centre d'expertise pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement en Nouvelle-Aquitaine (CAPENA) ou Centre d'Expérimentation... ou Centre d'Application...
- **Compétence commune**: suivi des ressources pêche maritime et pêche fluvio-estuarienne / migrateurs
- **Calendrier** : fusion mi-2020
- $\Rightarrow$  Transfert des membres et des programmes en cours
- Future **gouvernance**: 4 collèges, socio-professionnels majoritaires et assureront la présidence



# Les actions de l'IMA



Association, de 1992 : Structure d'études, de conseils et d'assistance technique et scientifique

- Halieutique, Aquaculture, Environnement
- 8 employés
- répartis sur Bayonne (x5), Arcachon (x1) et Bordeaux (x2)



## Thématique Poissons Migrateurs : missions d'appuis techniques 3 Chargé(e)s de mission

- ▶ Repeuplement anguille (pour CRPMEM NA)
- ▶ Sensibilisation pêcheurs sur l'esturgeon (CNPMMEM)
- ▶ Suivi anguilles jaunes des pêcheurs pros (AFB)
- ▶ Pêche d'alosons (IRSTEA)
- ▶ Caractérisation de la pêche maritime de l'Adour (CIDPMEM64/40)
- ▶ Exploitation de la lamproie marine en Gar. Dor. (DREAL NA)
- ▶ Appui technique aux pêcheurs pros fluvio-estuariens de Gironde (1 chargé de mission à temps partiel)

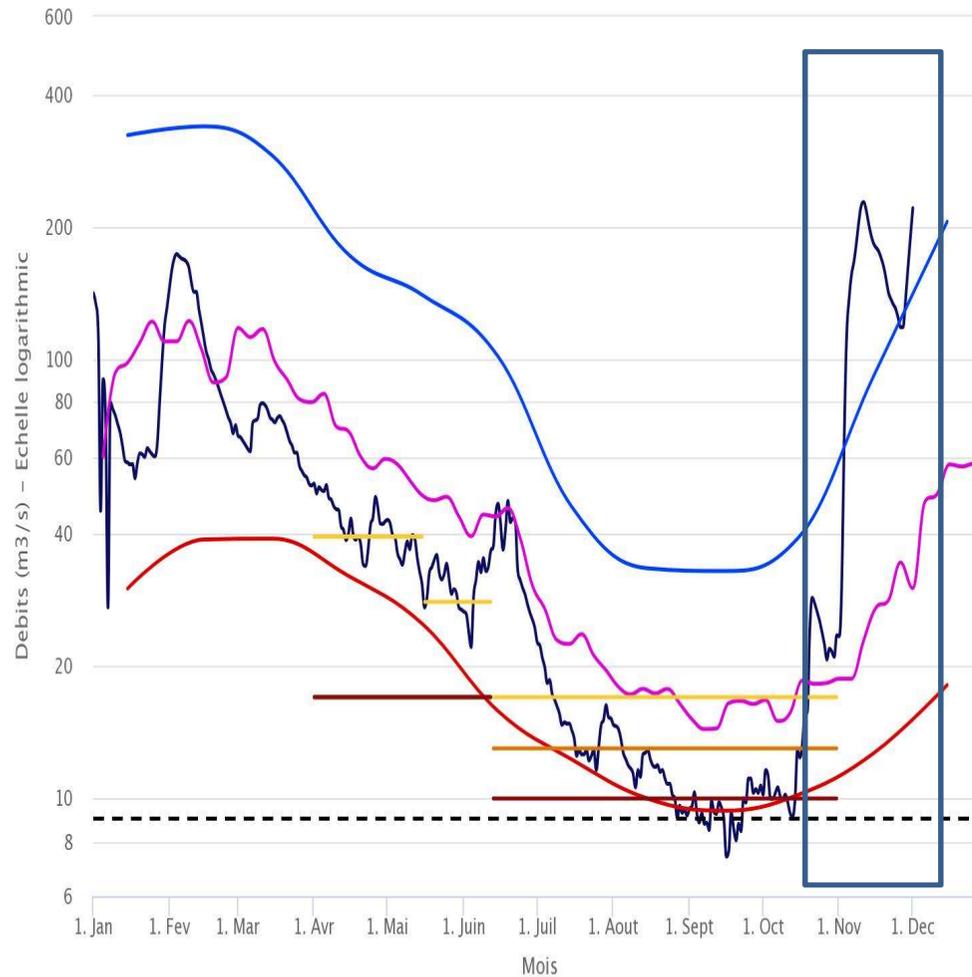


# Le suivi des espèces



# Les débits de l'année : Charente

Débit pour la station R5200010 La Charente aval à Chaniers [Beillant]



— Débit journalier 2019   
 — QM5 Humide   
 — QM5 sec   
 — Q Median  
— Seuil d'alerte   
 — Seuil de coupure   
 - - Seuil de crise (DCR)   
— Seuil d'alerte renforcée

Highcharts.com

- Le 14/07 en seuil d'alerte renforcée (<13m3)
- Le 25/08 en seuil de coupure (env 10m3)
- Le 11/11 : 227m3
- Le 01/12 : 220m3



# Les débits de l'année : Seudre

Débit pour la station S0114010 La Seudre à St André de Lidon [Pont de Saint André]

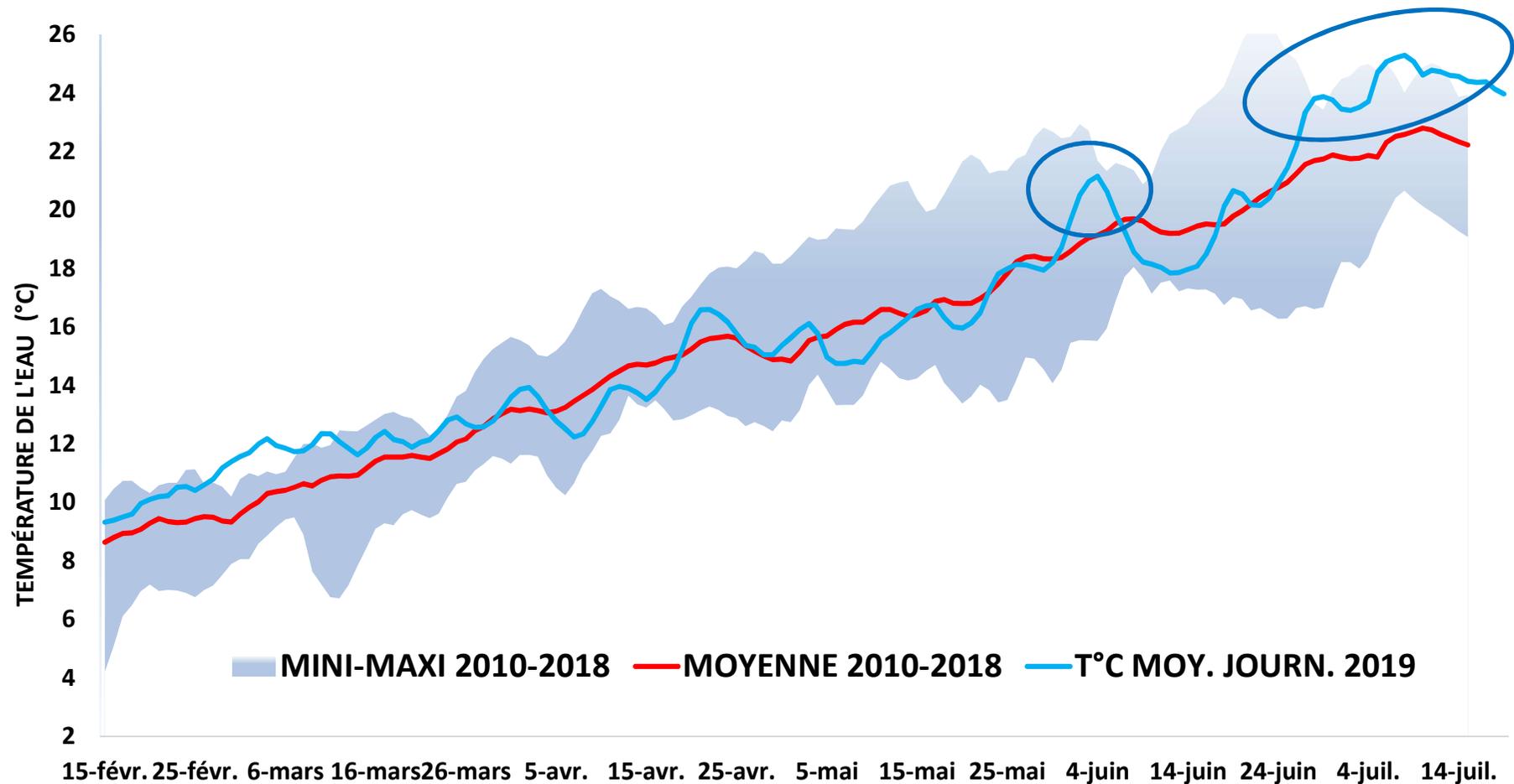


- Depuis le 12/07 en seuil d'alerte renforcée (<0,8m3)
- Le 24/08 passage seuil de coupure (0,03m3)
- Le 18/11 : 3,89m3
- Le 01/12 : 4,27m3

— Débit journalier 2019   
 — QMM5 Humide   
 — QMM5 sec   
 — Q Median  
— Seuil d'alerte   
 — Seuil de coupure   
 - - - Seuil de crise (DCR)   
— Seuil d'alerte renforcée

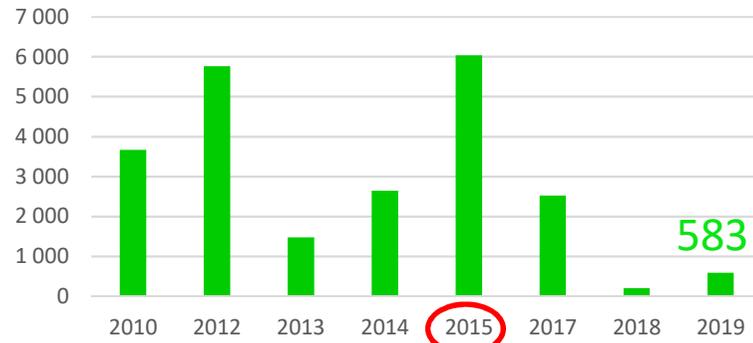


# Conditions environnementales : la température à Crouin

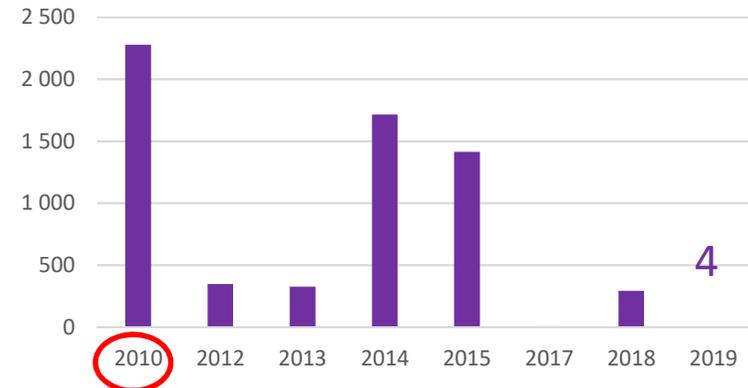


# CROUIN : bilan au 25 novembre 2019

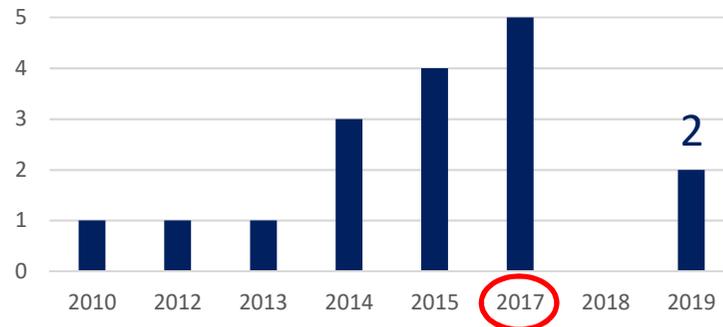
## Aloses



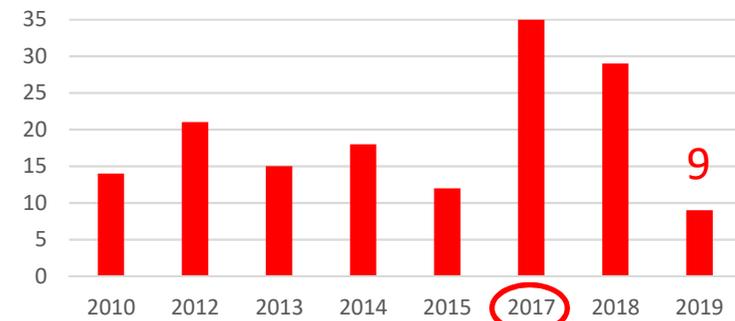
## Lamproies marines



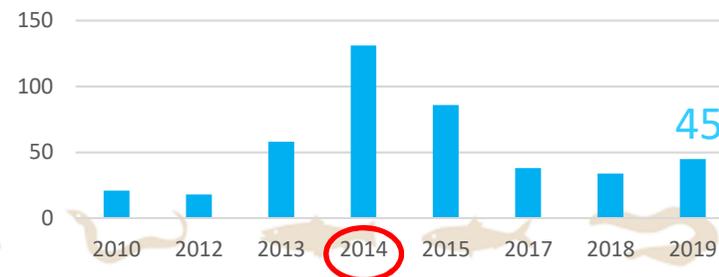
## Saumon atlantique



## Lamproies fuviales

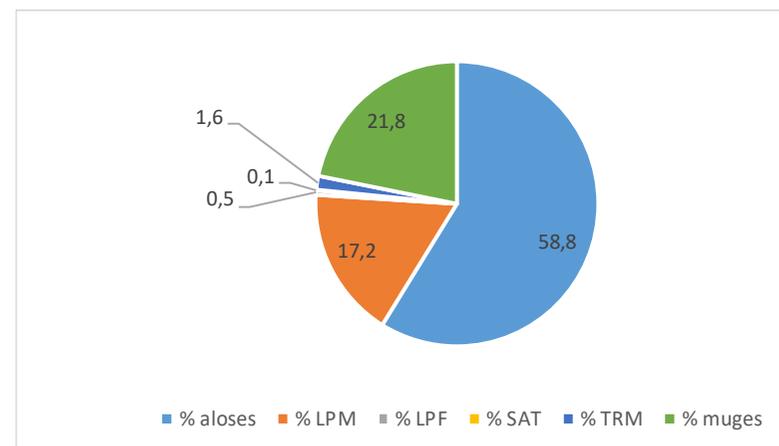
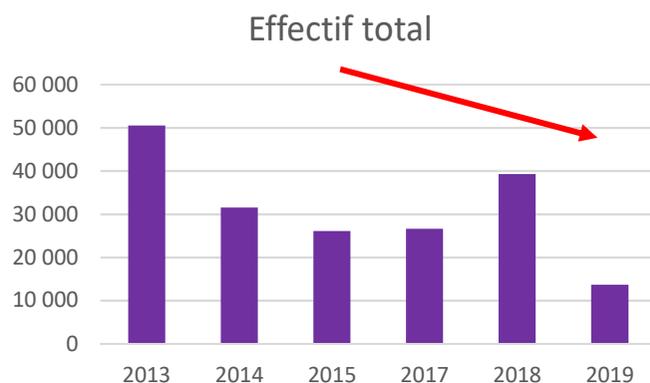


## Truite de mer

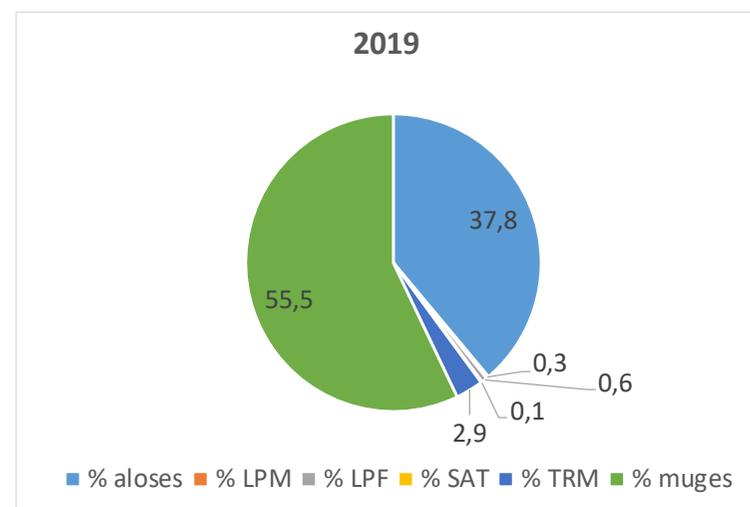
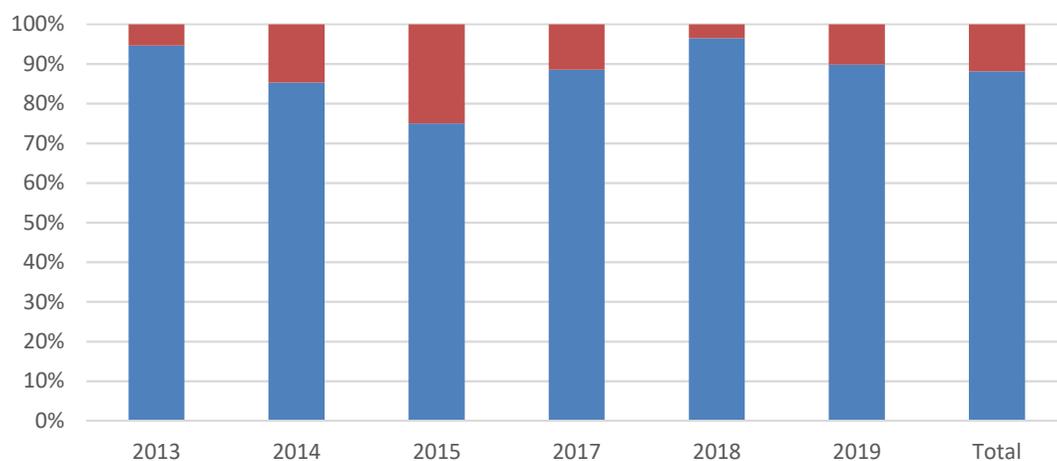


# CROUIN : bilan espèces / passe à poissons

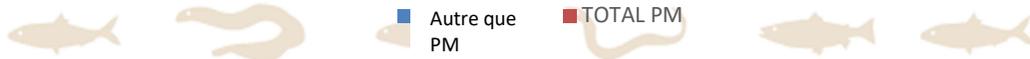
- De 26 000 à 50 500 poissons par an
- 2019 = 13 655



- Composition en migrateurs : aloses > mulets > lamproies marines

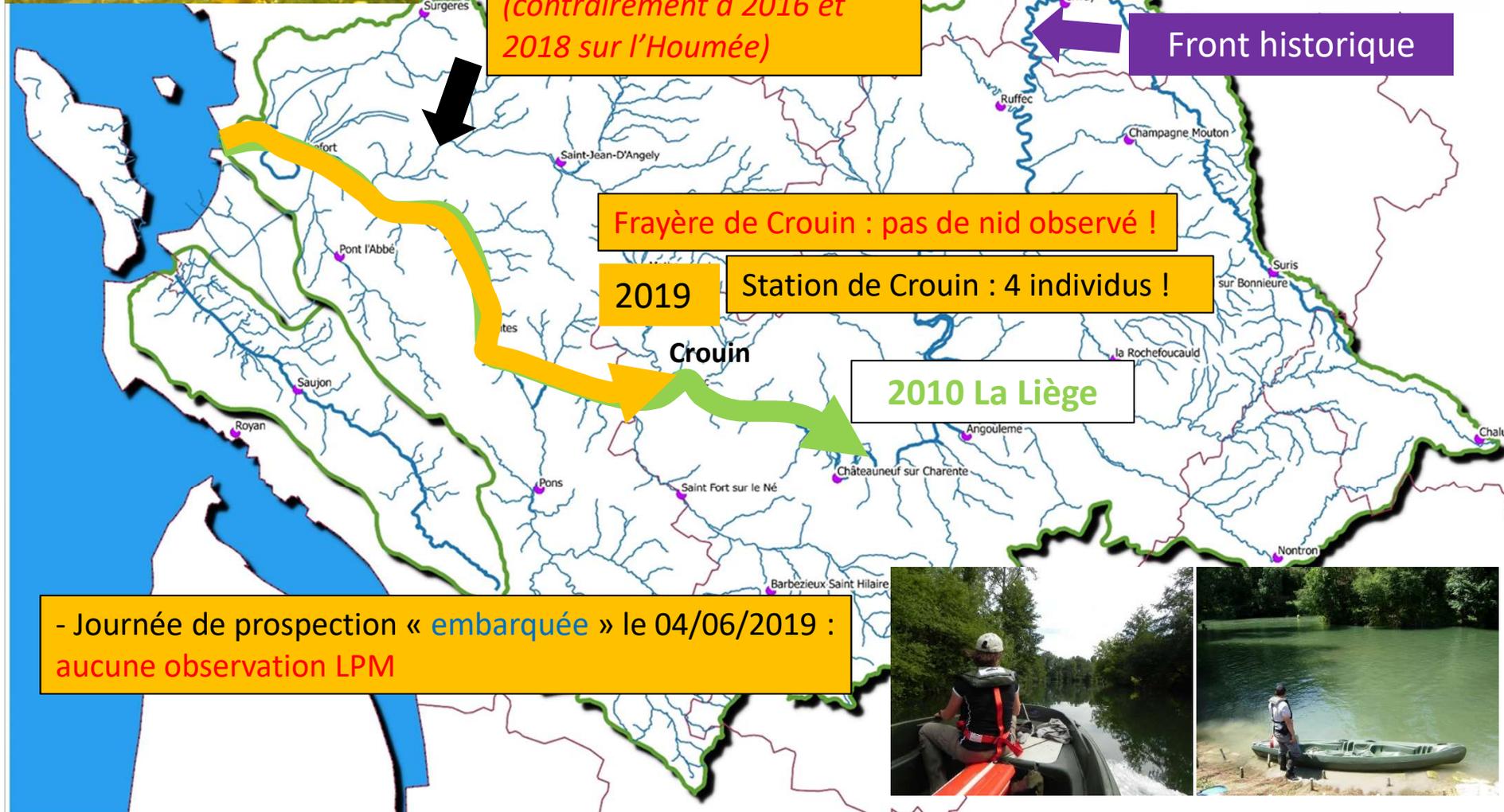


- Composition en migrateurs : mulets > aloses > truites de mer

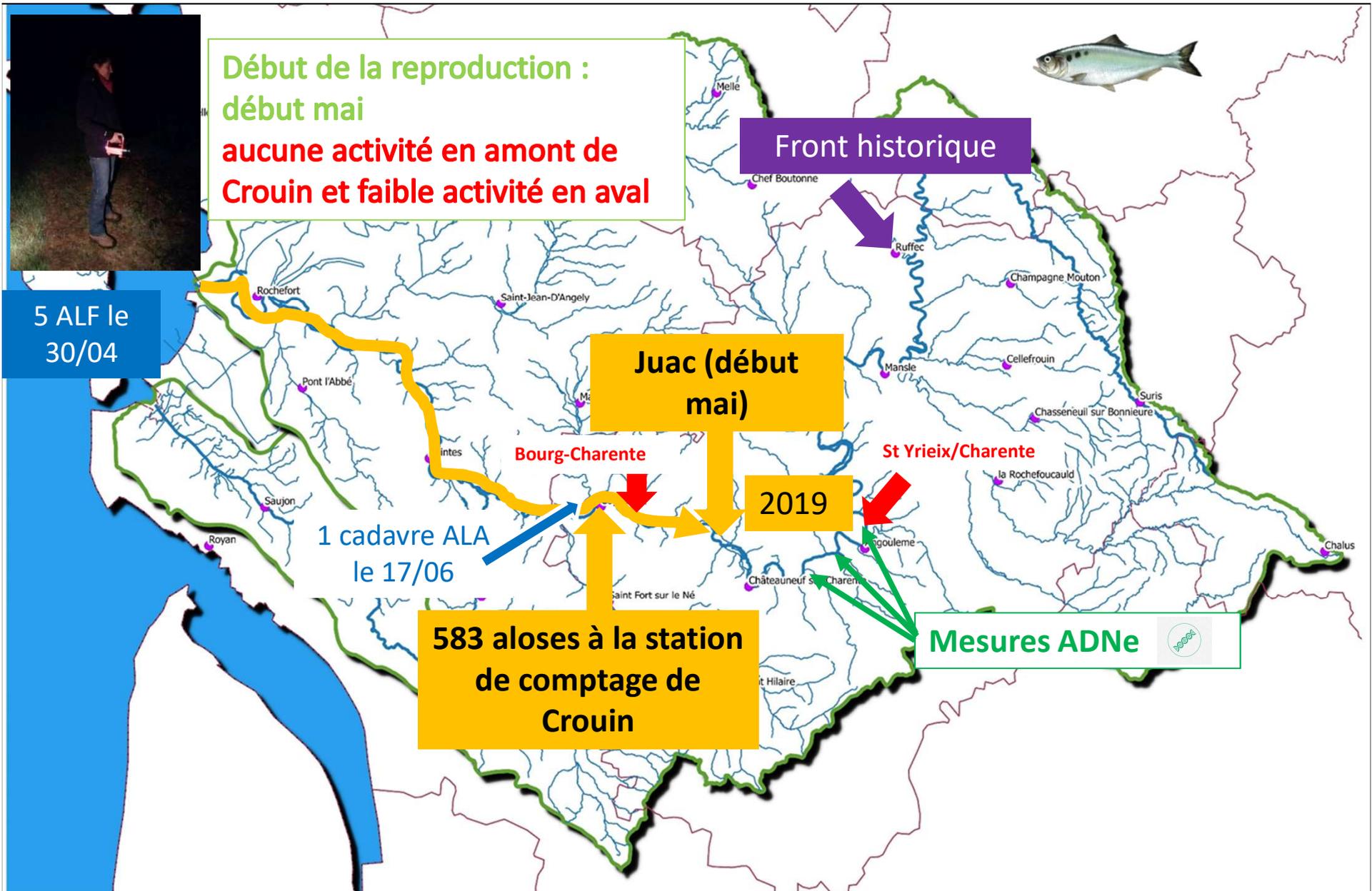


■ Autre que PM ■ TOTAL PM

# L'état des espèces : les lamproies marines en 2019



# L'état des espèces : les aloses en 2019

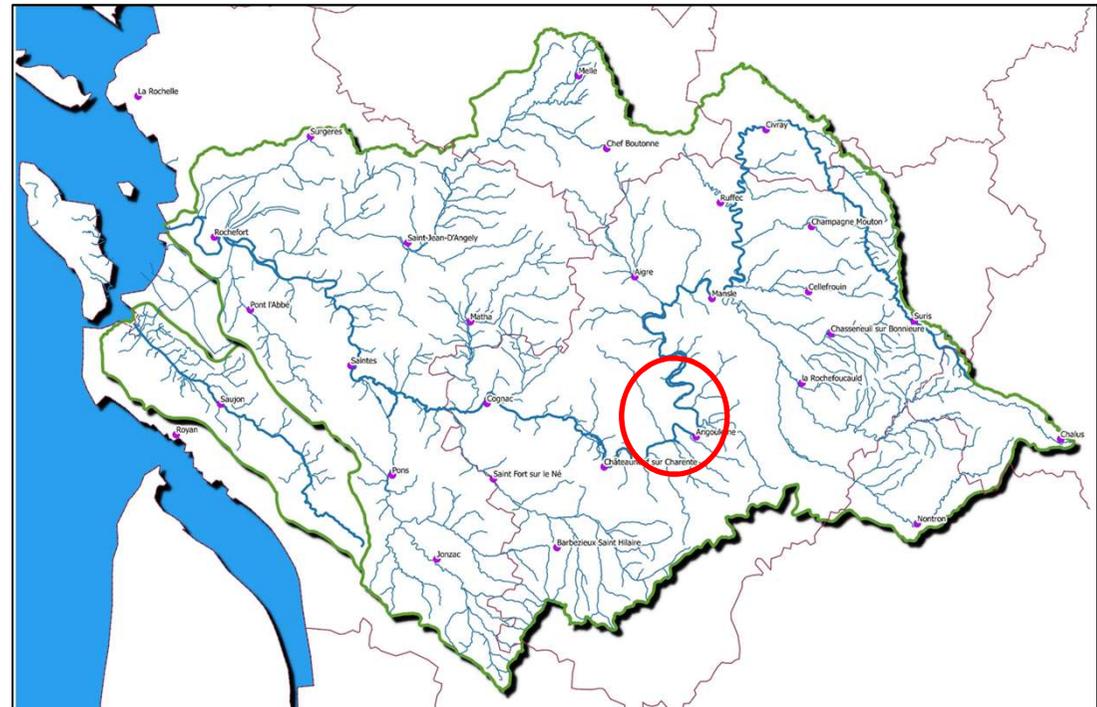


# Test de mesure d'ADN environnemental



L'ADN environnemental (ADNe) est défini comme l'ADN pouvant être extrait à partir d'échantillons environnementaux, tels que l'eau, le sol ou les fèces, sans avoir besoin d'isoler au préalable des organismes cibles.

SPYGEN®



## Test en 2019

- ✓ Cible : poissons => aloses
- ✓ 4 stations autour d'Angoulême : Coursac, Basseau (+ Unionidés) , Sireuil, Juac
- ✓ 2 réplicats par station, par prélèvement
- ✓ 2 prélèvements dans la saison : semaine 20 (15 et 17 mai) et semaine 24 (13 et 14 juin)
- ✓ Pas d'impact au budget prévisionnel : 8 600 €
- ✓ Résultats des analyses => 3 mois (mi-sept 2019)



# ADN environnemental 2019 Charente



Prélèvement en bateau



Crépine



Membrane de filtration



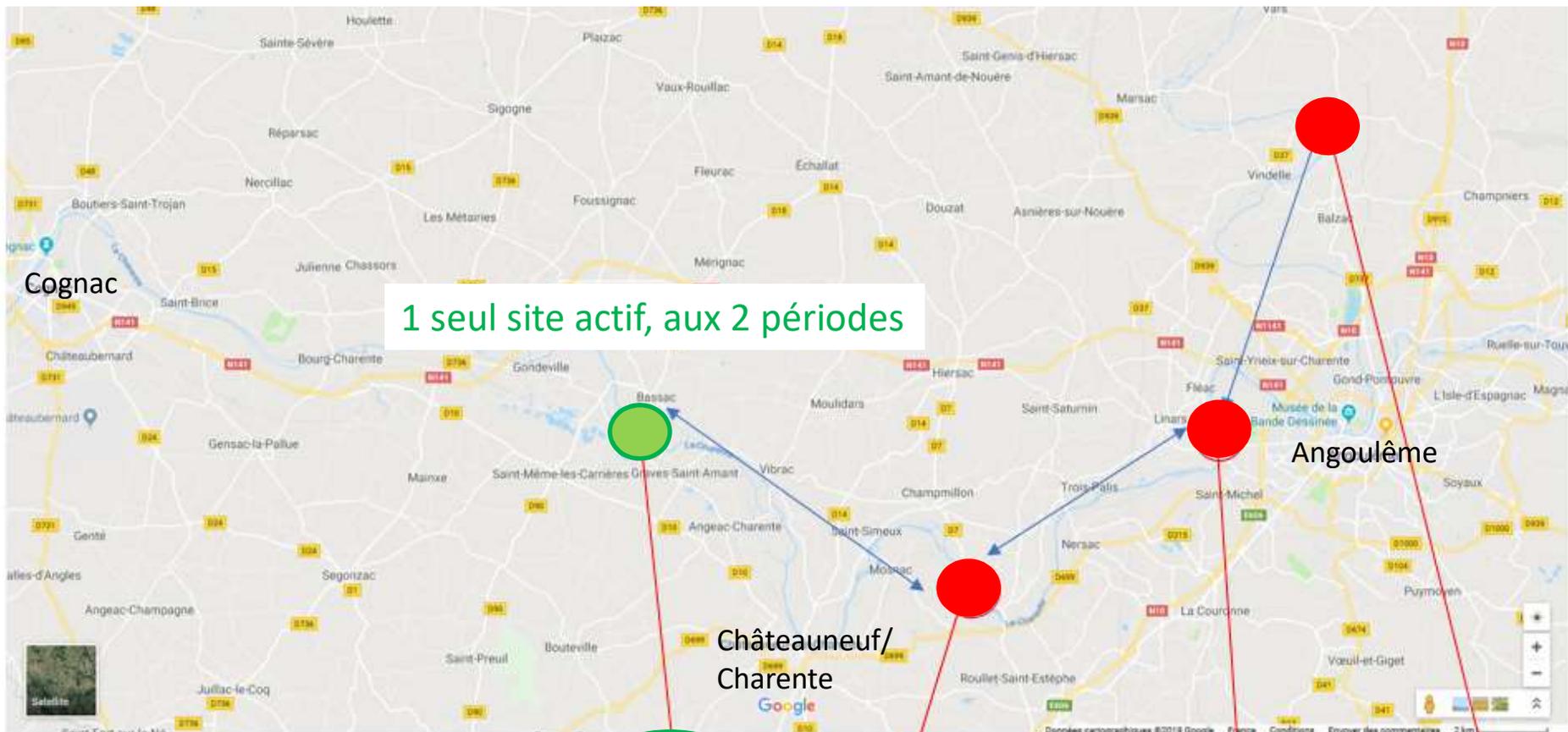
Pompe



Tampon de conservation



# ADN environnemental 2019 Charente : résultats



Distances :

1 (juac) à (sireuil) 2 = 15,4 km

2 (sireuil) à 3 (basseau) = 11,2 km

3 (basseau) à 4 (coursac) = 20,6 km



# ADN environnemental 2019 Charente



- 38 taxons identifiés en tout dont 7 de plus à la deuxième session (sur 78 taxons dans banque spygen)
- Unionidés : prélèvement sur Basseau uniquement et sur 1 session seulement (mi-mai) : pas de grande mulette. Présence de *Anodonta cygnea* et *Potamida littoralis*. Pauvre d'après Vincent PRIE
- un nouveau suivi est envisagé pour **2020**. Une seule session doit suffire (première quinzaine de juin), et 4 ou 5 stations sont envisagées. Elles seront calées en partant de l'aval. Le point le plus aval sera le point au-dessus de l'endroit où la présence d'aloses aura été constatée. La distance entre les stations sera réduite à 5-8 km
- perspectives : développer le séquençage pour distinguer ALA et ALF => collaborations ??



# ADN environnemental 2019 Charente

ANNEXE : Ensemble des taxons identifiés à partir de l'ADNe, classé par ordre d'importance des séquences d'ADN dans l'échantillon

JUAC (17/05)	JUAC (14/06)	SIREUIL (17/05)	SIREUIL (14/06)	BASSEAU (15/05)	BASSEAU (13/06)	COURSAC (15/05)	COURSAC (13/06)
chevaine	gardon	brème commune	gardon	Cyprinidae - Complexe 3	Cyprinidae - Complexe 3	Cyprinidae - Complexe 3	gardon
Brème-commune	Brème-commune	Cyprinidae - Complexe 3	Brème commune	truite arc en ciel	truite arc en ciel	chevaine	chevaine
ablette	goujon	chevaine	goujon	Brème commune	perche	Brème-commune	Cyprinidae - Complexe 3
gardon	chevaine	ablette	brème bordelière	chevaine	tanche	goujon	Brème-commune
Cyprinidae - Complexe 3	ablette	gardon	perche	ablette	goujon	ablette	goujon
perche	perche	goujon	truite arc en ciel	gardon	Brème-commune	gardon	ablette
goujon	brème bordelière	perche	chevaine	barbeau	gardon	grémille	grémille
barbeau	barbeau	barbeau	ablette	goujon	truite commune	vairon	perche soleil
silure	Cyprinidae - Complexe 3	truite arc en ciel	barbeau	perche	loche franche	barbeau	barbeau
perche soleil	silure	rotengle	silure	truite commune	barbeau	perche	perche
anguille	perche soleil	silure	Cyprinidae - Complexe 3	loche franche	chevaine	brochet	vairon
carpe commune	anguille	grémille	tanche	vairon	ablette	perche soleil	brochet
rotengle	carpe commune	vairon	truite commune	anguille	anguille	chabot	loche franche
sandre	tanche	perche soleil	loche franche	perche soleil	vandoise rostrée	silure	silure
vairon	rotengle	loche franche	anguille	carpe commune	vairon	bouvière	tanche
grémille	truite commune	anguille	carpe commune	grémille	perche soleil	carpe commune	vandoise rostrée
vandoise rostrée	sandre	tanche	vairon	tanche	brochet	anguille	chabot
tanche	truite arc en ciel	carpe commune	perche soleil	vandoise rostrée	grémille	tanche	sandre
carassin	vairon	carassin	grémille	chabot	chabot	loche franche	bouvière
brochet	vandoise rostrée	truite commune	rotengle	brochet	sandre	lampetra sp.	carpe commune
truite arc en ciel	grémille	brochet	vandoise rostrée	silure	épinoche	vandoise rostrée	anguille
truite commune	brochet	vandoise rostrée	brochet	omble		rotengle	rotengle
bouvière	aloses	chabot	sandre	épinoche		sandre	lampetra sp.
loche franche	carassin	sandre	carassin				
chabot	loche franche	lampetra sp.	chabot				
aloses	bouvière		Cyprinidae - Complexe 2				
			perciformes (lançon)				
			sardine				
			lampetra sp.				



# Les fronts de colonisation des anguilles

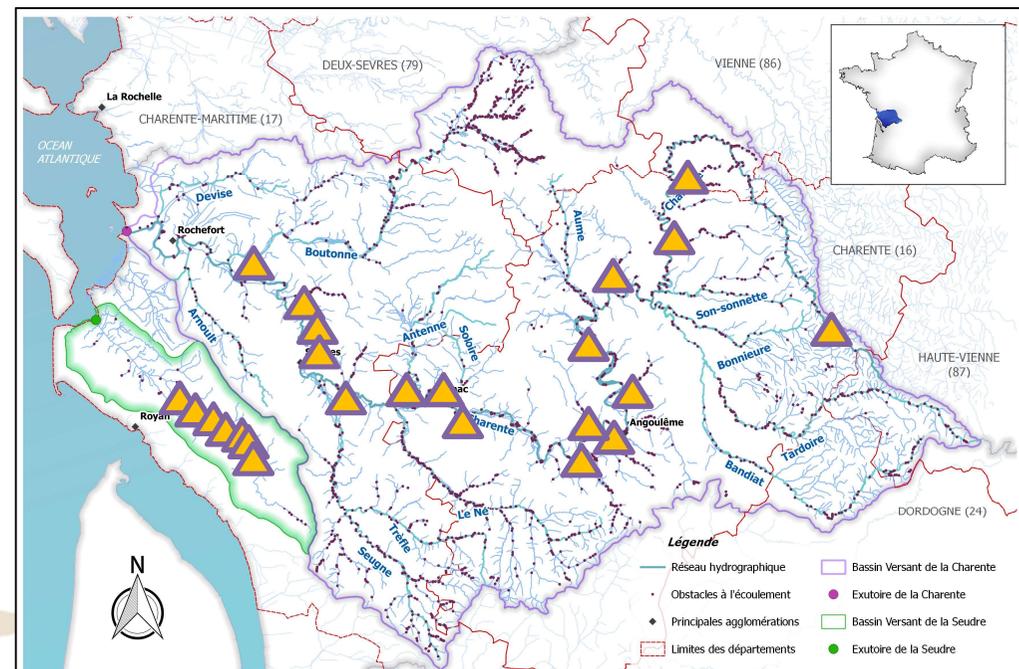
Travailler sur un indicateur de suivi du recrutement fluvial et de la phase de colonisation (migration densité-dépendant)

- 2009 : mise en place d'un réseau de pêches électriques en pied de premiers ouvrages sur des affluents de la Charente

➤ Donne une image de la population à une distance donnée de l'océan  
= colonisation

- 2010 : mise en place d'un réseau de pêches sur des ouvrages successifs sur la Seudre

➤ Répartition des effectifs migrants en fonction de la présence des ouvrages  
= franchissement



# Les fronts de colonisation des anguilles

2019 : Stage Master 2 sur 6 mois : Alexandre PERRAULT

Objectifs :

- Mise à jour des bases de données de 2009 à 2019
- Suivi et analyses des fronts de colonisation de l'année 2019
- Poursuite du travail sur les flottangs



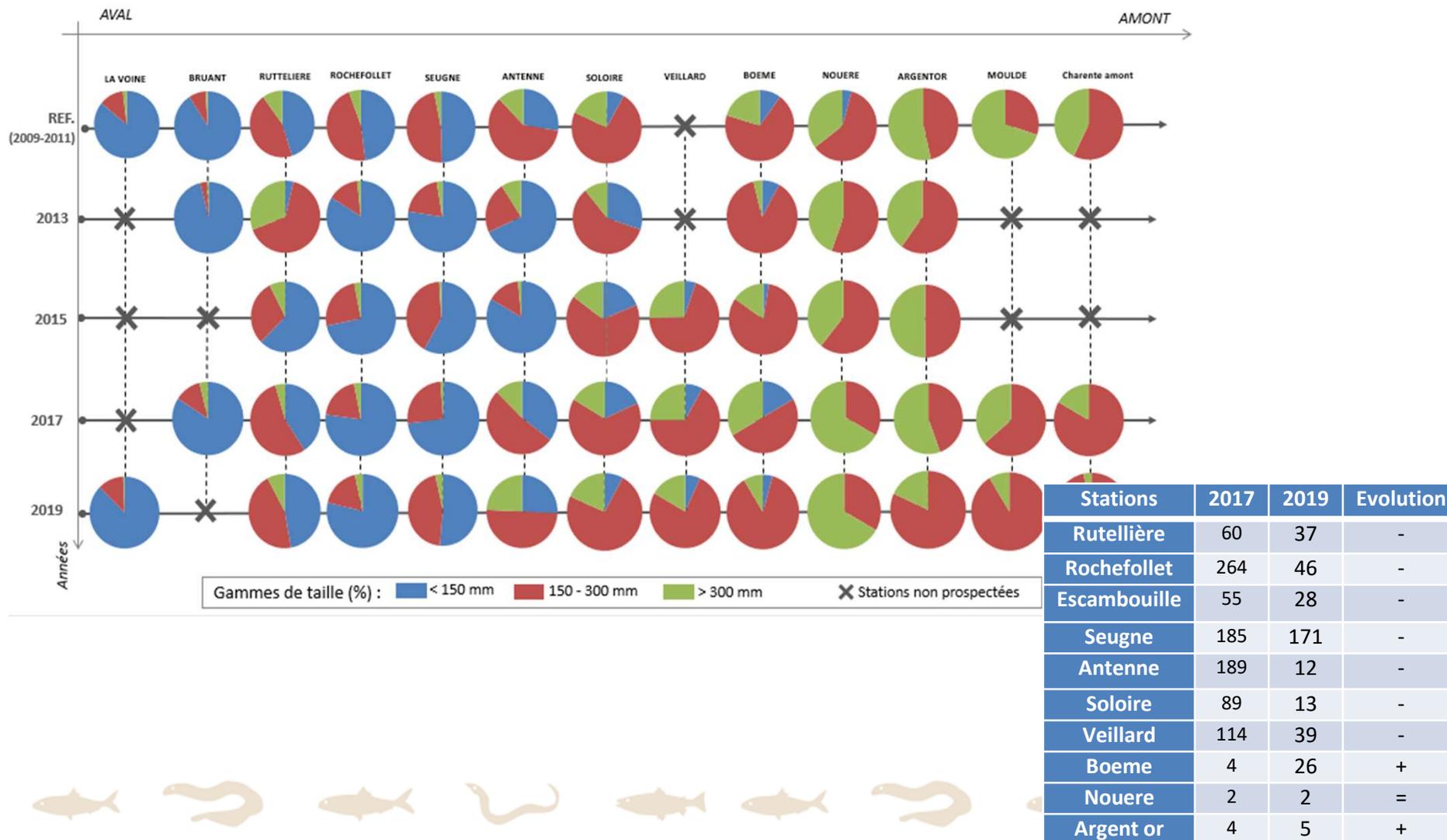
N°	Caractéristiques Stations et données techniques										Paramètres abiotiques												
	STATION	AFFLUENT	COMMUNE	DPT	CDD_STA	DATE	DEBUT	FIN PECHÉ	TEMPS DE PECHÉ	PASSAGES	FACIES	D. OCEAN (km)	X	Y	PHOTO	SCHEMA	T°C	Cond (µS)	pH	Débit (m³/s)	Surface d'inventaire (km²)	Taille	
1	Clapet de la Voine	La Voine																					
4	Moulin Besson	Le Bruant	Romegoux	17		24/06/2009	14:30:00	18:20:00	03:50:00	2	1	39,1	357170	2102337			23	783	6,81		118	9	
5	Pont Château Péré	La Rutelière	Taillebourg	17		23/06/2009			00:00:00	1	3	58,5	368978	2097881				699	6,21		261,5	11	
6	Moulin de Rochefollet	Le Rochefollet	Saint Vaize	17		24/06/2009	09:30:00	12:00:00	02:30:00	1	2	61,3	369381	2094274			14,5	633	6,79		625,5	11	
7	Busse de Bougrand	L'Escambouille	Fontcouverte	17		23/07/2009	09:30:00			1	1	67,5	371154	2090015			14,1	595,6	6,81		164,3	21	
8	Moulin de Chantemerle	La Seugne	?	17		22/06/2009	11:30:00	17:15:00	05:45:00	3	3	84,3	376538	2081187			17,5	699	6,78		487	11	
9	Pont D269E2	Le Gua	Perignac	17		22/06/2009	09:20:00	10:10:00	00:50:00	1	5	100,5	383549	2081187			17,5	703,9	6,78		/	1	
10	Distillerie de Javrezac	Antenne	Javrezac	17		29/06/2009	08:30:00			1	2	102,8	390194	2081201			20,5				559	21	
11	Pont de la Furme	Soloire	?	16		29/06/2009	14:00:00	17:00:00	03:00:00	1	2	109,1	395565	2080717							434	21	
12	Gros Menier	Veillard																					
13	Moulin de Gallée	La Velude	Mosnac	16		30/06/2009	08:30:00	11:00:00	02:30:00	1	3	140,2	416930	2069761			20	718,6	6,87		197,11	21	
14	Moulin Chardet	Rui du Claix	?	16		30/06/2009	14:15:00	15:10:00	00:55:00	1	1	147,7	421119	2068603			24	730	6,88		105,12	34	
15	Le Pontbuaillier	La Boème	Nersac	16		01/07/2009	11:00:00	11:30:00	00:30:00	1	2	148,9	421981	2071707			22	663,8	6,88		206,73	21	
16	Moulin Chantoiseau	Les Eaux Claires	Saint-Michel	16		01/07/2009	14:30:00	16:00:00	01:30:00	1	2	150,9	426242	2074026			23,5	679,1	6,88		218,42	31	
17	Mairie Brun	La Nouère	Hiersac	16		01/07/2009	08:15:00	10:00:00	01:45:00	1	1	158,2	422275	2078482			18	621,6	6,89		242,2	21	
18	Les Labbés	Argence																					
19	Pont D19	Auge	Marcillac	16		02/07/2009	08:30:00	09:00:00	00:30:00	1	2	202,7	419599	2096091							193,02	21	
20	La Saulaie (Pont D739)	Bief	Luxé	16		03/07/2009	08:30:00	09:10:00	00:40:00	1	2	214,5	427316	2101784							329,68	31	



# Les fronts de colonisation des anguilles

## Sur l'axe Charente

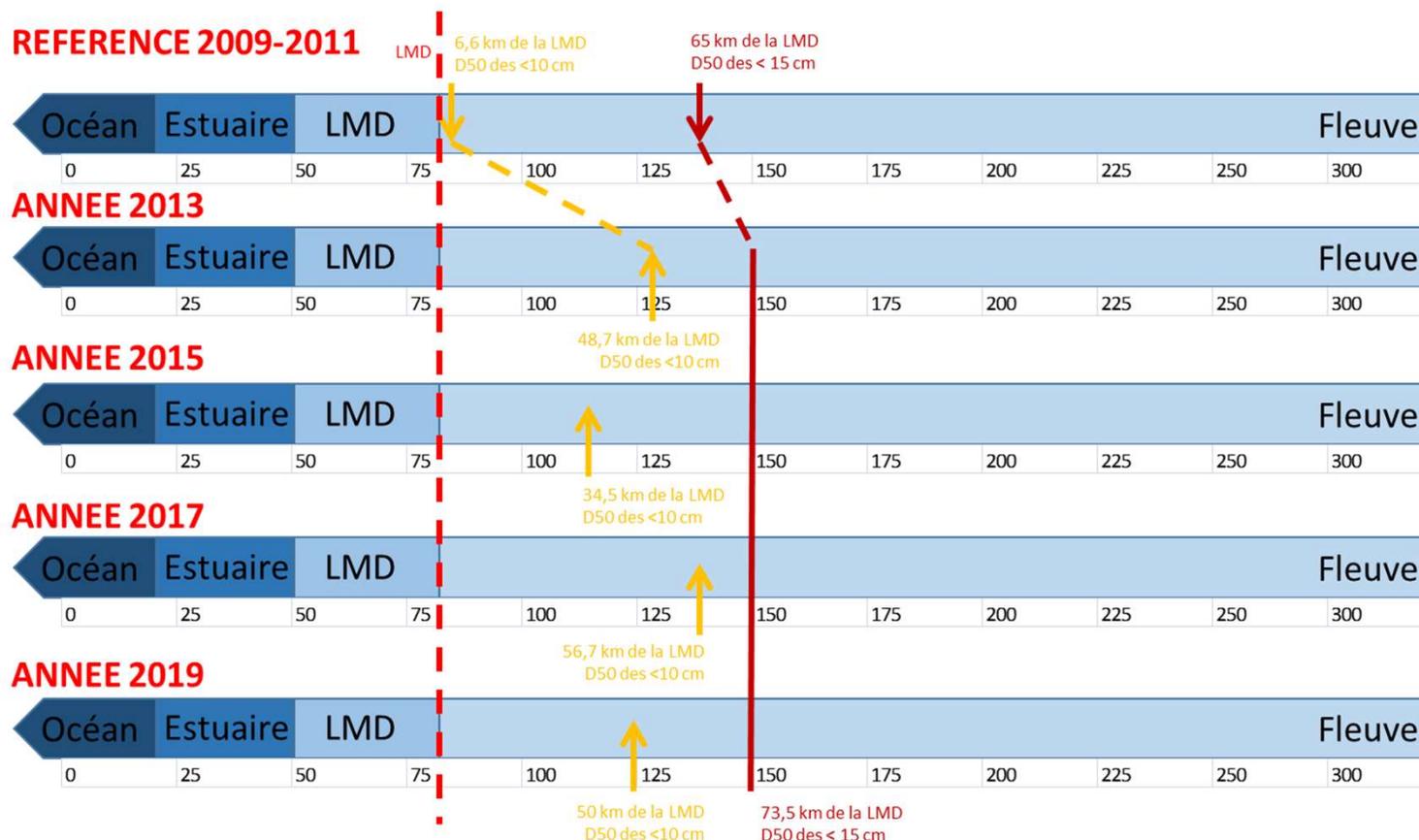
- 1168 anguilles capturées sur 14 stations
- 50% < 15cm



# Les fronts de colonisation des anguilles

## Sur l'axe Charente

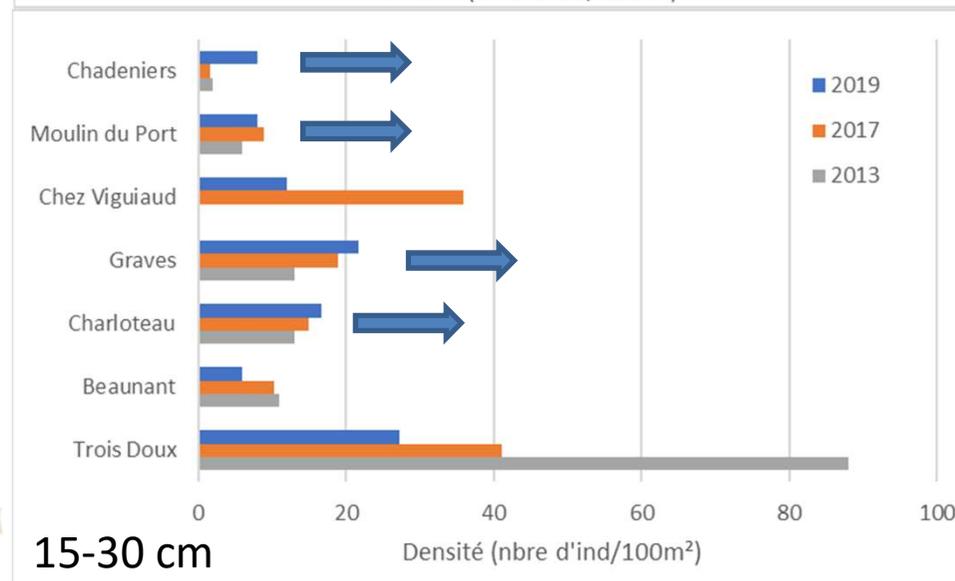
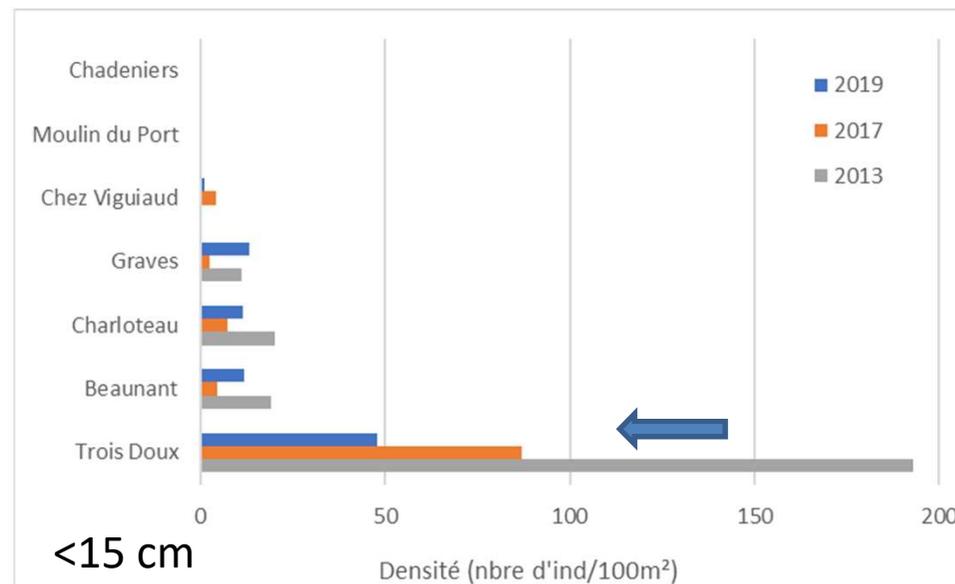
D50 (km)	Année	2009-2011	2013	2015	2017	2019
Classes de tailles ciblées	<10 cm	87	129	114	137 (133)	125 (93)
	<15 cm	145	153	153	153 (137)	153



# Les fronts de colonisation des anguilles

## Sur l'axe Seudre

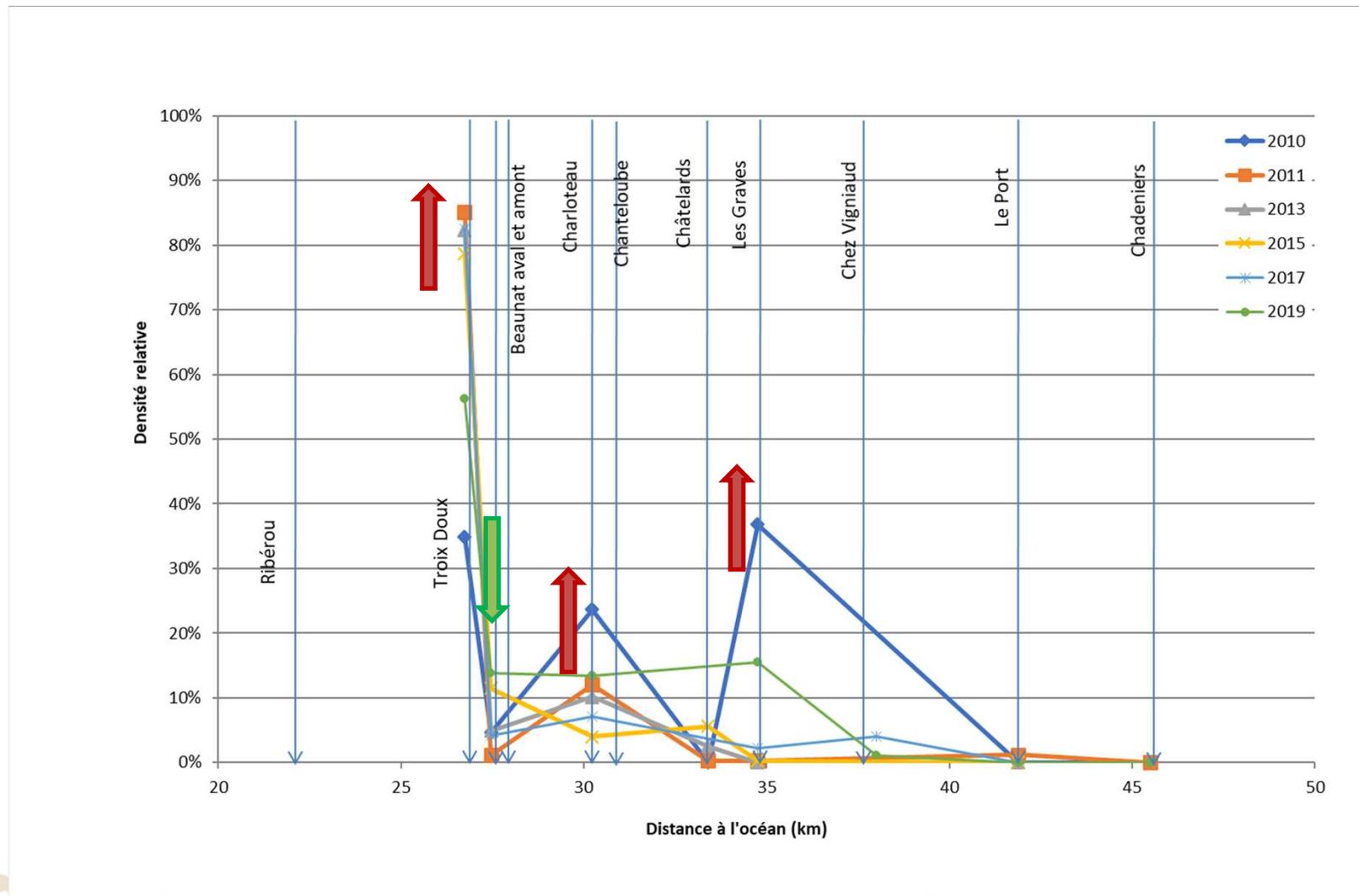
- 487 anguilles capturées sur 7 stations
- 42% < 15cm
- D50 très stable depuis 2010 : 38 km pour les <10cm et 40km pour les <15cm



# Les fronts de colonisation des anguilles

## Sur l'axe Seudre

Niveau d'impact des ouvrages => à suivre avec la mise en œuvre du programme RCE

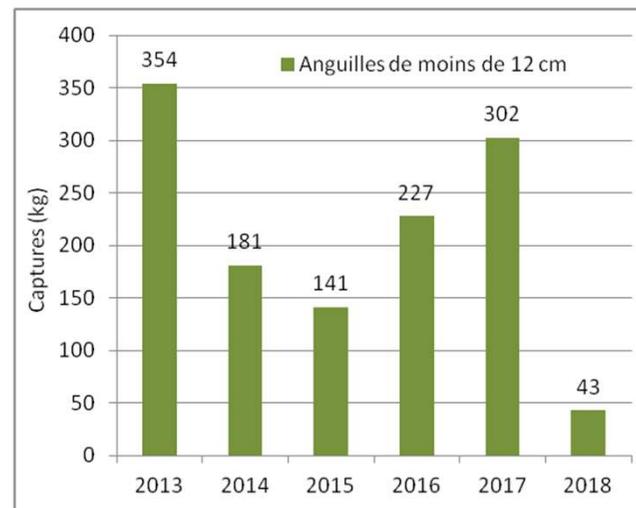
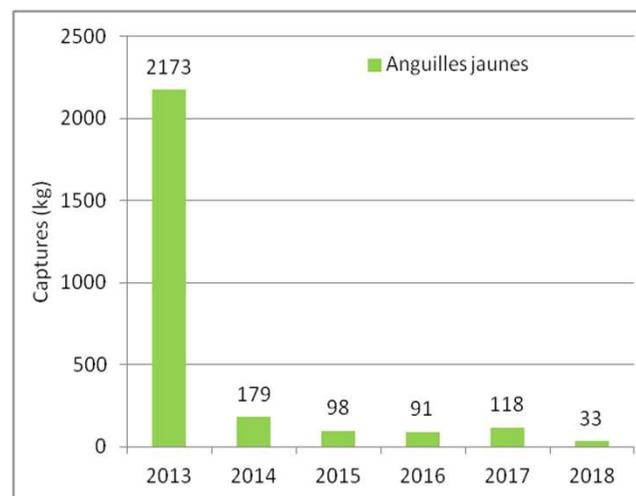
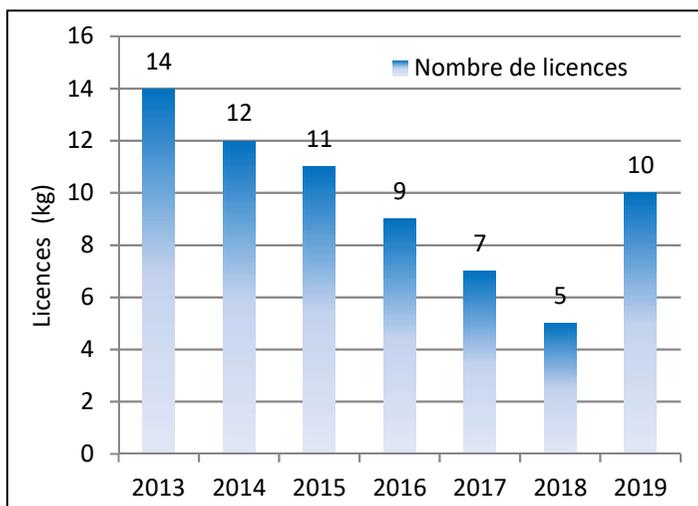




# Captures de civelles par les pêcheurs fluviaux

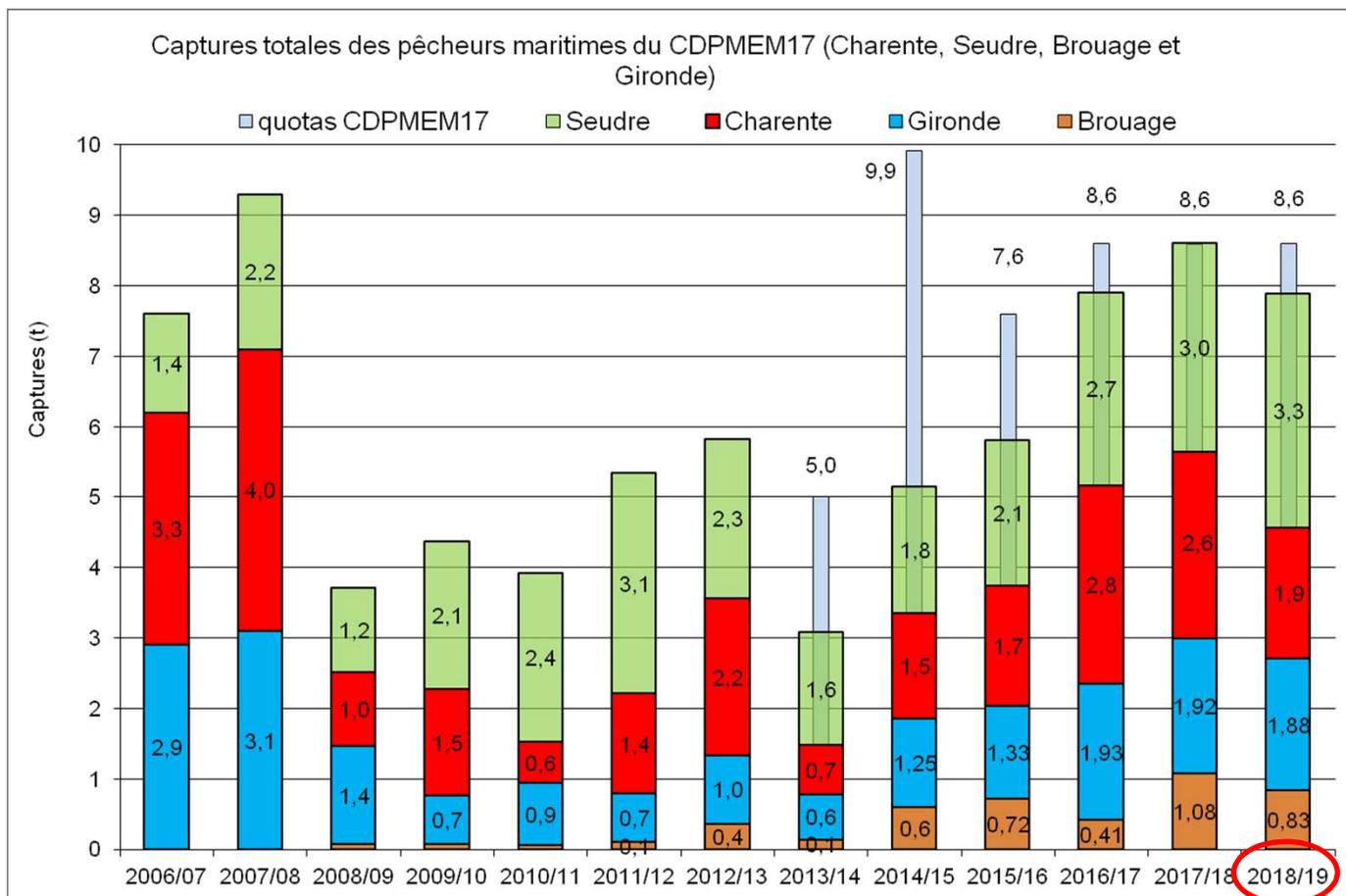
➤ Réunion avec les pêcheurs professionnels fluviaux sur la Charente (11/06)

## Licences et captures d'anguilles :



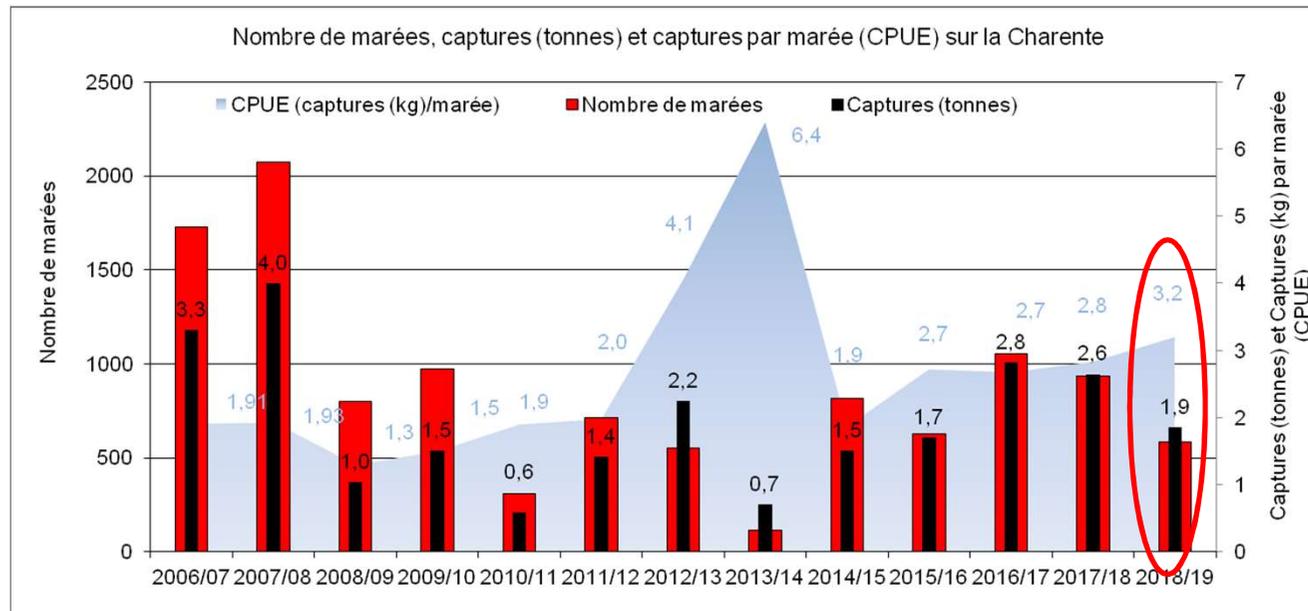
# Captures de civelles par les pêcheurs maritimes

## Captures de civelles sur l'UGA GDC par les pêcheurs charentais:



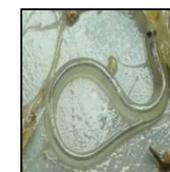
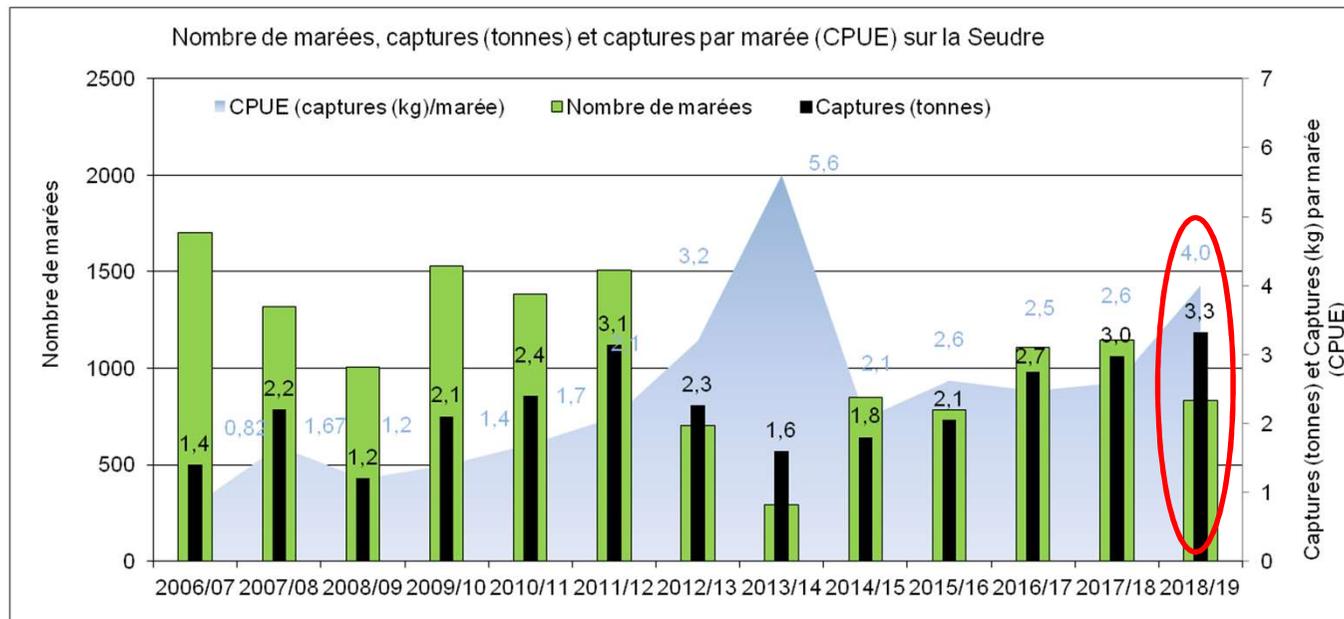
# Captures de civelles par les pêcheurs maritimes

## Captures de civelles sur la Charente :



# Captures de civelles par les pêcheurs maritimes

## Captures de civelles sur la Seudre :

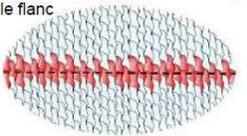
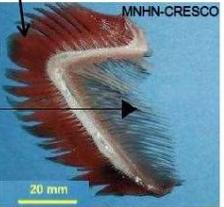
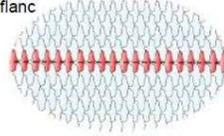


- Réunion annuelle avec des pêcheurs du CDPMEM17 (14/11) pour présenter les analyses et valider les données et les graphiques (-> TDB)



# Sensibilisation différenciations des aloses

## Sensibilisation des pêcheurs maritimes sur la différenciation des aloses (avec l'IMA et le CDPMEM17)

<p><b>La grande alose (<i>Alosa alosa</i>) :</b> 40-80cm, 1 seule grande tâche noire en arrière de l'opercule plus de 90 branchiospines écailles irrégulières sur le flanc</p> <p>Interdite à la pêche professionnelle et amateur, maritime et fluviale.</p>  <p>Louisy/Robin Ed. Milan</p>	<p>écailles sur le flanc</p>  <p>Grande Alose</p>	 <p>Logrami</p> <p>Branchies</p>  <p>MNHN-CRESCO</p> <p>Peignes longs et serrés (blancs) = branchiospines</p> <p>20 mm</p>
<p><b>L'alose feinte (<i>Alosa fallax</i>) :</b> 30-55cm, plusieurs tâches noires en arrière de l'opercule moins de 60 branchiospines écailles régulières sur le flanc</p> <p>Autorisée à la pêche professionnelle maritime (seuls les détenteurs de la licence CMEA - timbre espèces amphihalines peuvent pêcher et débarquer l'alose feinte) et amateur. Date d'ouverture de pêche du 1er janvier au 15 mai.</p>  <p>Louisy/Robin Ed. Milan</p>	<p>écailles sur le flanc</p>  <p>Alose feinte</p>	 <p>Logrami</p> <p>Branchies</p>  <p>MNHN-CRESCO</p> <p>Peignes courts et espacés (blancs) = branchiospines</p> <p>20 mm</p>
<p><b>L'alose hybride</b> (il est possible de retrouver des aloses hybrides issues du croisement des 2 espèces) Taille entre 35 et 80 cm, Nombre de branchiospines : entre 60 et 90</p>		

Saison 2020 :

- Commencer dès janvier
- Contacter plus de pêcheurs
- Voir pour récupération des aloses



Cellule Migrateurs Charente Seudre




# Lamproies et silures

-> Signature d'un **protocole cadre Silures** en mars 2019 pour *la coordination d'actions destinées à limiter l'impact du silure sur les populations de poissons migrateurs dans le bassin Garonne Dordogne.*

- > Comité Lamproies du Cogepomi GDCSL (11/07/19)

- Propositions de mesures de gestion des lamproies et des silures



## Actions de la Cellule Migrateurs Charente Seudre :

- Faire le point sur **les connaissances disponibles** sur les silures sur le BV Charente : note interne *avec passage à la station de Crouin, données de captures pros fluviaux, amateurs aux engins...*)

- **Echanges avec les partenaires** : réunion avec la FD16 (27/09) pour discuter des résultats des suivis ADNe et observations de silures sur le département (données dispos..)



# Les habitats et la libre circulation

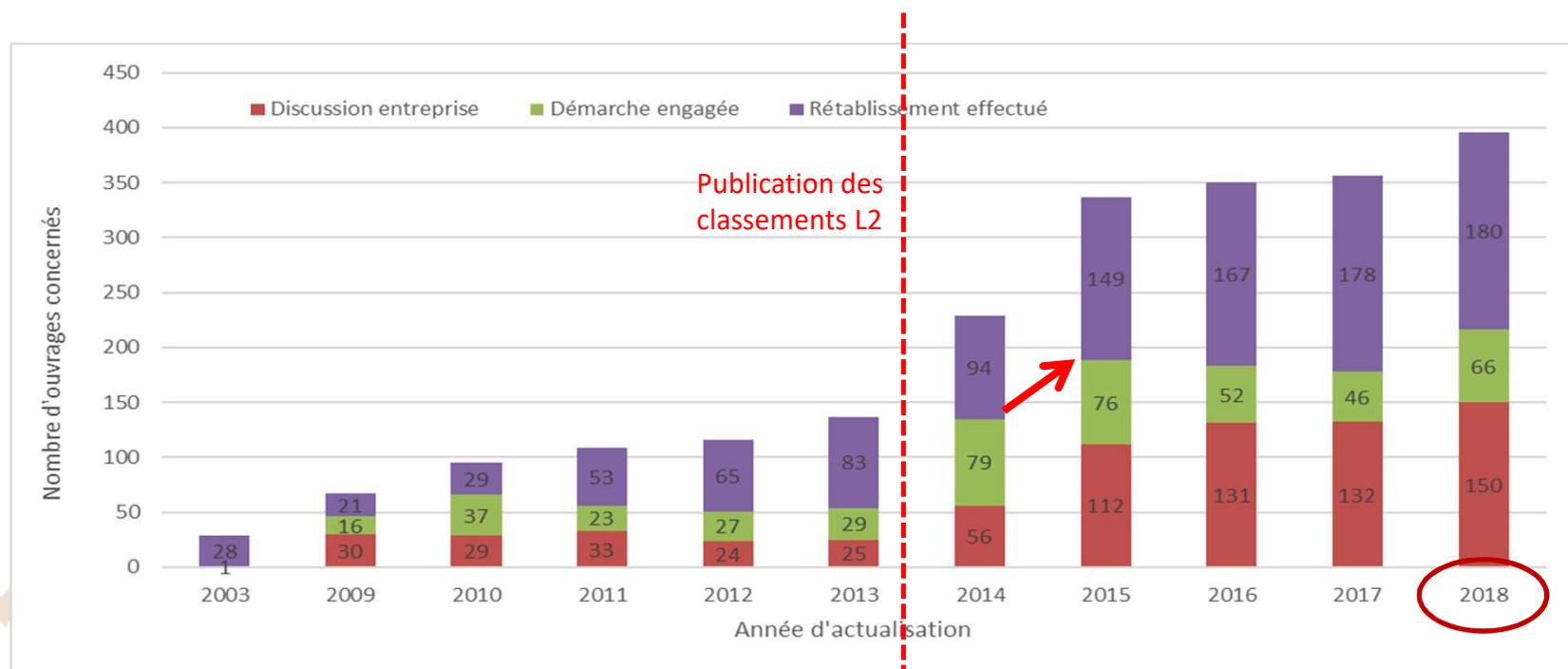


# La continuité écologique : avancement 2018

## Etat d'avancement de la restauration de la continuité écologique en 2018 sur les bassins Charente et Seudre

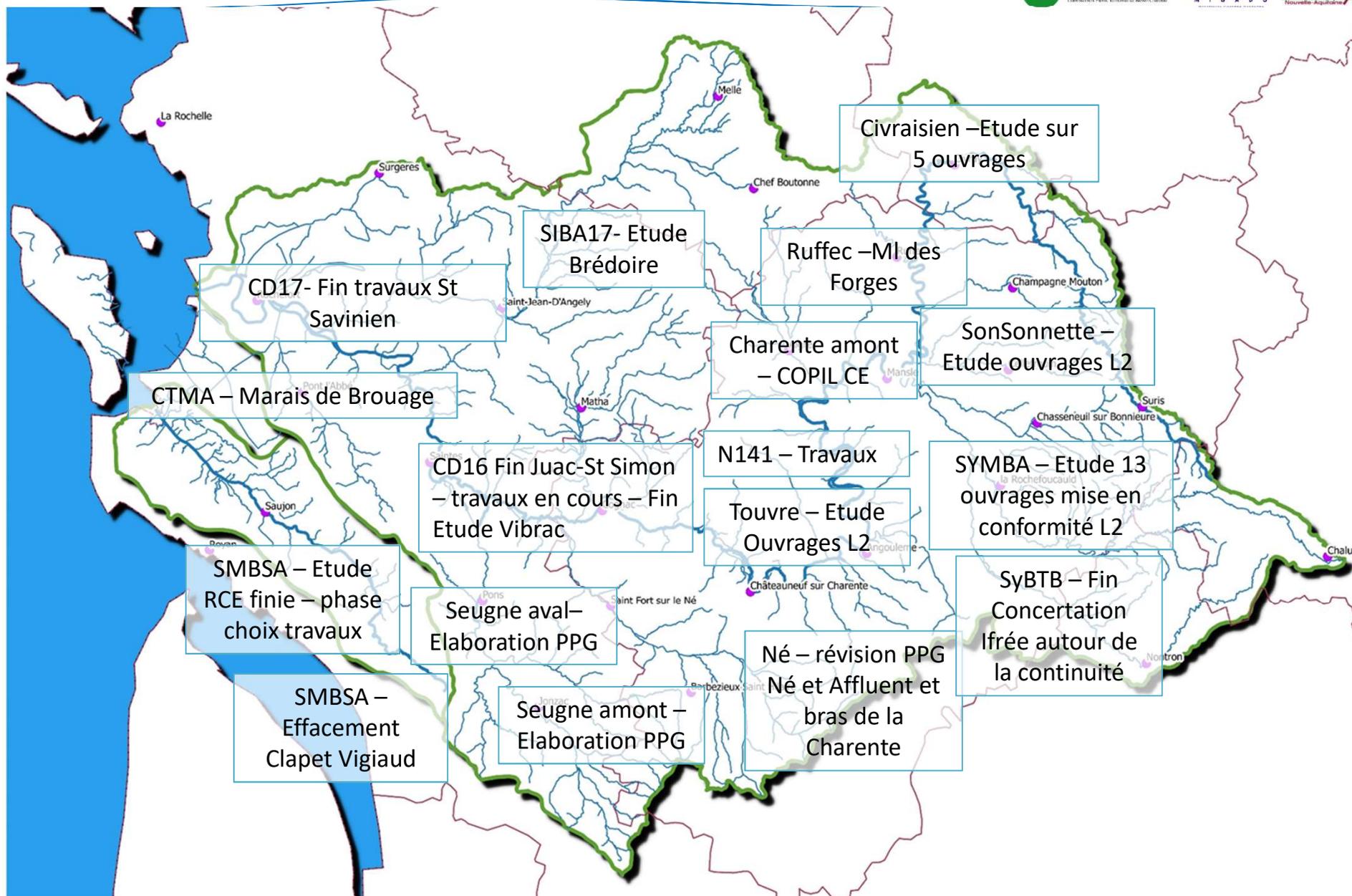
**396 ouvrages traités ET en projet** pour le rétablissement de la continuité écologique sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre dont :

- ✓ **150 discussions entreprises** dont 41 nouveaux ouvrages en 2018  Volonté locale
- ✓ **66 démarches engagées** dont 22 nouveaux ouvrages en 2018  Etude en cours
- ✓ **180 rétablissements effectués** dont 2 traités en 2018  Traité





# Les actions sur le territoire pour la continuité

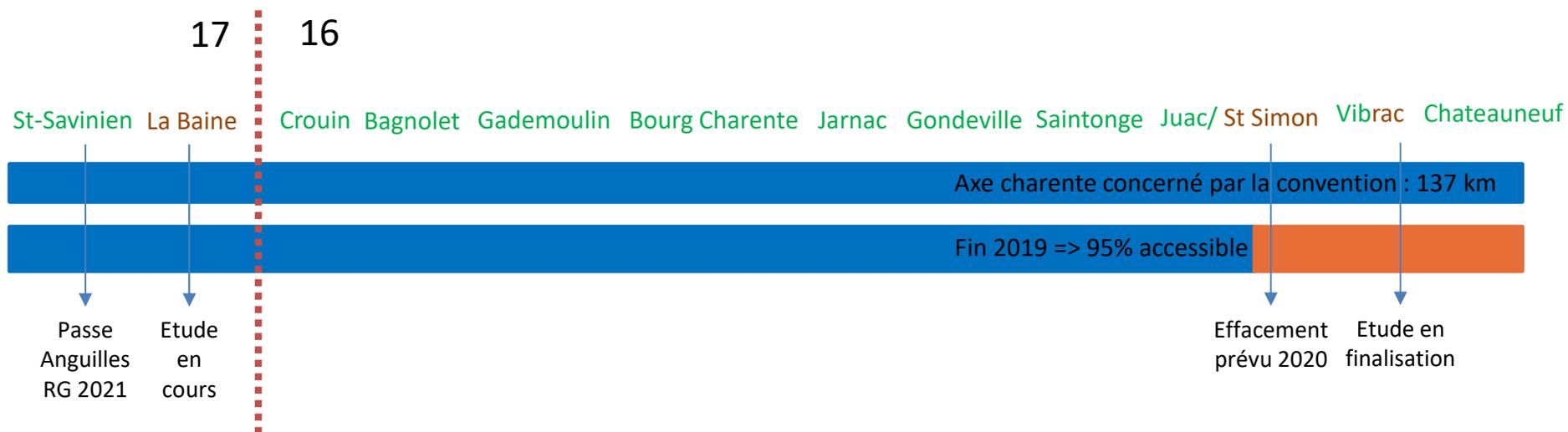


# Les actions sur le territoire pour la continuité



## Avancement sur l'axe charente

Axe Charente, sur la partie L2 – opération coordonnée



**Note technique du 30 avril 2019** fait suite aux travaux d'un groupe mandaté par le comité national de l'eau ouvert aux propriétaires riverains et aux défenseurs des moulins



Plan d'action qui vise **une politique apaisée de restauration de la continuité écologique** des cours d'eau. Mise en œuvre passe par la priorisation des ouvrages à traiter sur la L2 qui concentreront les moyens humains, de police et financiers.

Les critères de priorisation :

- ✓ **environnementaux** : cours d'eau à amphihalins, risque de non atteinte des objectifs environnementaux lié à la présence d'ouvrages transversaux ou à l'hydromorphologie, la connexion des cours d'eau avec les réservoirs biologiques ;
- ✓ **pragmatiques** : engagement de démarches en cours, faisabilité des aménagements à court terme et rapport entre le gain écologique et les coûts-difficultés techniques des interventions.

Pilotage par le STB (DREAL – Agence de l'eau) sur la base de propositions des DDT après concertation avec les autres services de l'État et acteurs et partenaires techniques



# La politique apaisée de RCE

## Proposition sur les bassins Charente Seudre

**Charente-Maritime** : 43% des ouvrages L2 avant 2027

17	Prioritaire	Liste 2	<2023	<2027	>2027
	44	102	28	16	58

➤ 13 actions réalisées depuis 2013

**Charente** : 89,5% des ouvrages L2 avant 2027

16	Prioritaire	Liste 2	<2023	<2027	>2027
	94	105	81	13	11

➤ 32 actions réalisées depuis 2013

**Vienne** : 1 ouvrages prioritaire en L2 avant 2027

➤ 1 action réalisée depuis 2013

**Deux-Sèvres** : aucun en L2

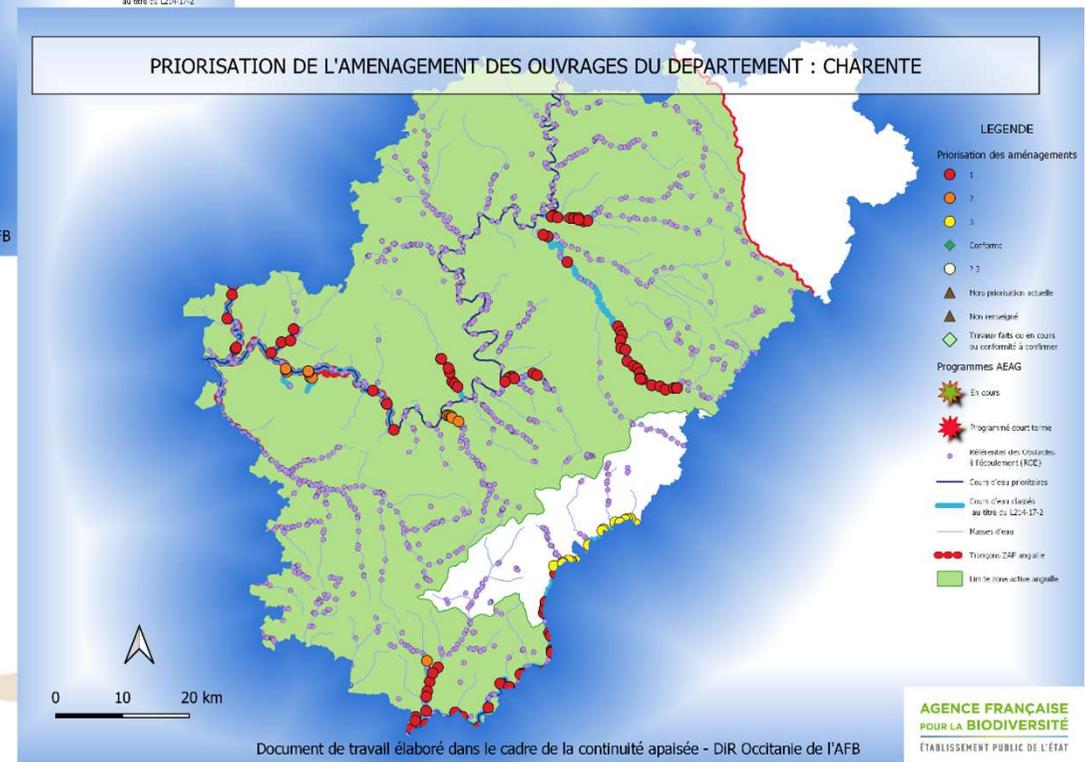


# La politique apaisée de RCE

## PRIORISATION DE L'AMENAGEMENT DES OUVRAGES DU DEPARTEMENT : CHARENTE-MARITIME



## PRIORISATION DE L'AMENAGEMENT DES OUVRAGES DU DEPARTEMENT : CHARENTE



# Quelques exemples de travaux

Saint Savinien : mise en eau à la mi-juin



# Quelques exemples de travaux

Juac : mise en eau à la fin septembre



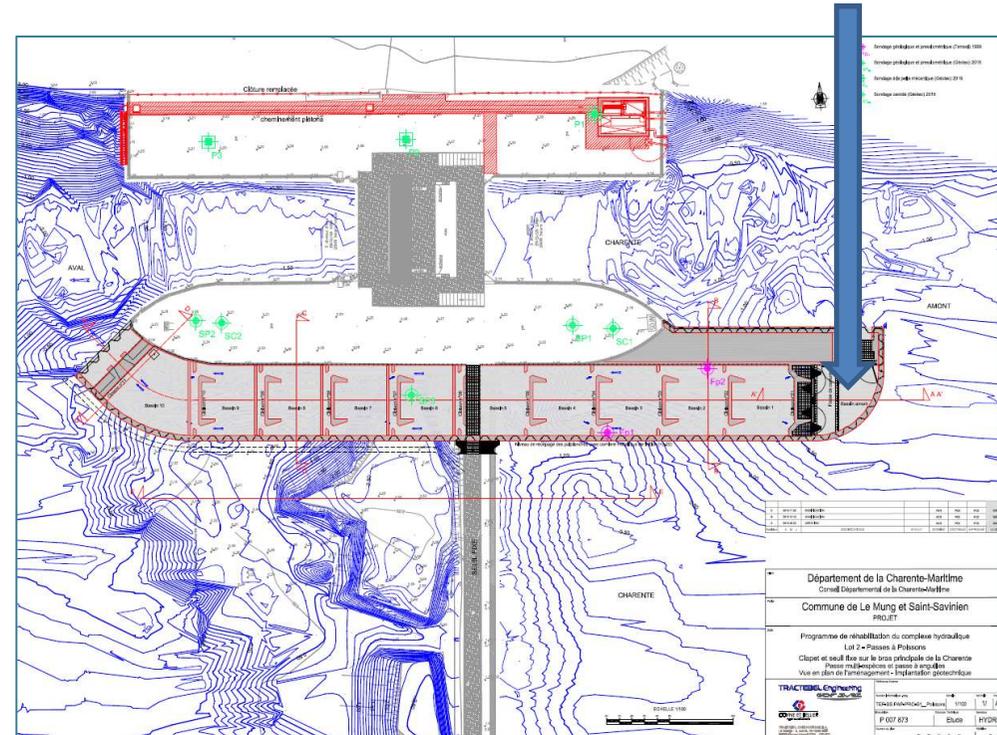
# Quelques exemples de travaux

Clapet de Chez Vigiaud : effacement en octobre



# Tests de piégeage à St Savinien

## Contexte



La Cellule assurera :

- Dans le cadre de son programme : observations régulières sur site + suivis à l'échelle du bassin
- Dans le cadre du suivi dédié de la passe multisp : piégeage régulier, définition d'un protocole, analyse du fonctionnement



Convention avec CD17 signée

Convention avec CD17 en cours de finalisation



# Tests de piégeage à St Savinien



Contacts et synthèse de documents autour du piégeage des aloses ou autres espèces avec des pièges dans bassin / cage des différentes passes (bassin, ascenseur)



Vichy, Descartes



Chateaulin



Piège sur la Nivelle



Passes Drôme

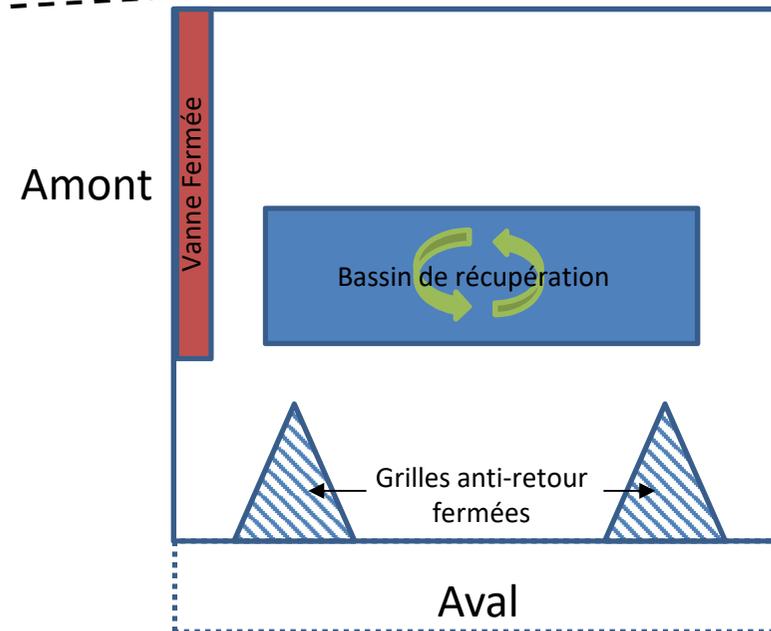
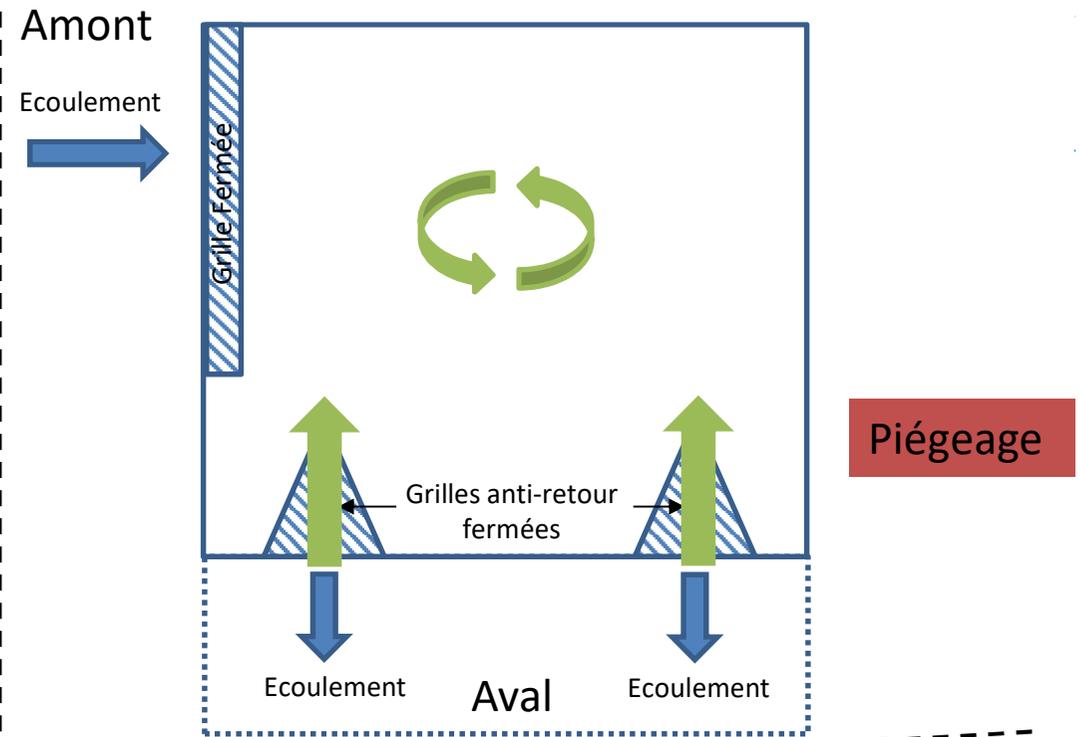
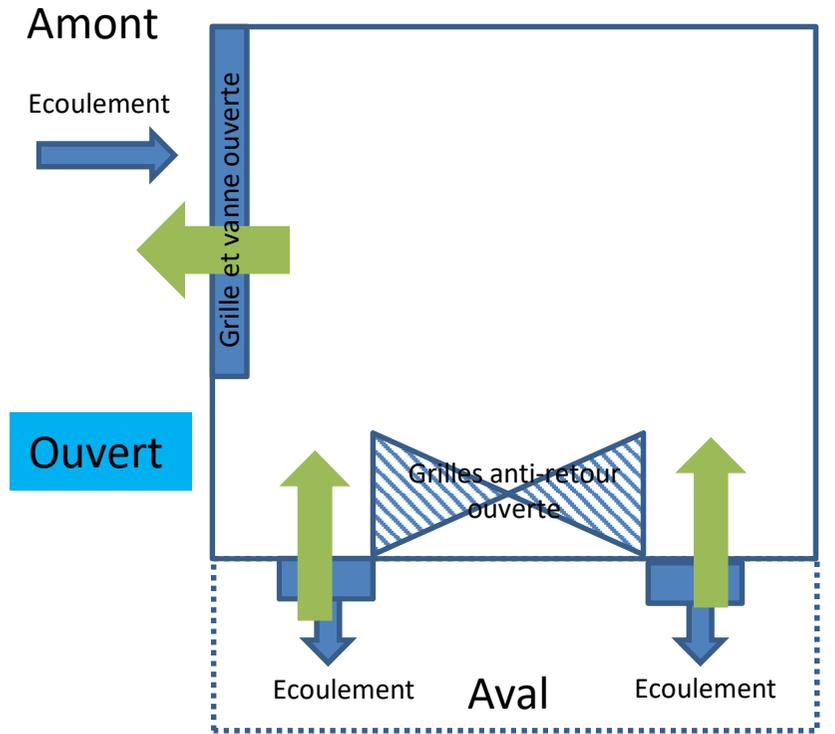


5 passes avec piégeages

Pas de protocole type – cas par cas

**Les questions sur St Savinien :** quels poissons empruntent la passe, évolution des migrations sur la période de l'espèce cible, quelles sont les meilleures périodes de piégeage (conditions env, colmatage, saturation par les autres sp), définir un protocole dédié à St Savinien...

# Du 15 au 17 octobre : tests du système



# Tests de piégeage à St Savinien

Plusieurs tests réalisés :

- ✓ 15/11, matin, 1h30 de piégeage, BM12h34 coef 88
- ✓ 16/11, après-midi, 1h de piégeage, BM 13h05 coef 86
- ✓ 16/11, nuit, 18h de piégeage, BM13h37 coef 82

Compte rendu des tests :

- Récupération du matériel et échanges avec barragistes
- Listing des besoins en matériels spécifiques
- Point sur les adaptations / sécurité et définir un plan de prévention
- Tests de manœuvres (moy 20 min fermeture/ouverture)
- Observations réactivité / manœuvre
- Observation conditions de côtes (marée, décalage flot jusant, débit, réglages, gestion vidange remplissage...)
- Observation des écoulements / espèces
- Echange sur les techniques-protocoles
- Captures de quelques espèces : anguille, gardon, barbeau, crevettes



## ❖ Bulletin n° 17

-> Financements Agence de l'Eau Adour Garonne et Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis  
*(Appel à Projet 2019 du Parc Marin => pour faire émerger des initiatives d'actions concourant à 1/mettre en valeur, faire connaître et respecter les écosystèmes présents dans le PNM, 2/ restaurer les écosystèmes marins, tester des solutions techniques innovantes)*

-> parution prévue pour décembre 2019

-> en numérique et en papier

### Planning :

- 15/11 : envoi au copil -> retour le 22/11 (10 retours)
- 25/11 : envoi à l'agence EDEN
- 02/12 : réception de la maquette
- 04/12 : envoi de la version 2 à EDEN
- 09/12 : réception de la 2<sup>ème</sup> maquette
- 13/12 : BAT
- 20/12 : Impression et livraison

> Validation de la maquette



## à l'écoute des *migrateurs*

Charente et Seudre : entre mer et continent

n° 17

CELLULE MIGRATEURS :  
- EPTB CHARENTE  
- NIGADO  
- CREA

### PERTUIS, ESTUAIRES, MARAIS.

*Les zones côtières constituent des lieux de transition entre l'eau salée et l'eau douce nécessaires pour les poissons migrateurs.*

Véritables milieux d'interface, en constante évolution, les estuaires et leurs milieux associés sont des espaces sensibles et déterminants pour les espèces migratrices. Ils représentent un corridor de migration obligatoire à la montée ou à la descente. Ils peuvent aussi être des zones d'accueil et d'alimentation de façon temporaire ou non. Lieu de brassage entre les eaux du bassin versant et les eaux littorales, les estuaires imposent aux espèces des modifications physiologiques. Les eaux sont plus ou moins salées, plus ou moins oxygénées, plus ou moins turbides et en mouvement constant par la rencontre entre la marée et le débit du fleuve. Les poissons migrateurs doivent donc s'adapter à ces conditions parfois intenses et contraignantes lors de leur passage. Ces zones sont également le siège de nombreuses pratiques humaines avec des activités économiques, professionnelles ou de loisirs. Elles impliquent des aménagements industriels, urbains ou portuaires, poldérisation, gestion de l'eau... Leur développement et leur utilisation ne doivent pas contraindre les espèces qui transitent.



Estuaire



#### ACTU CELLULE MIGRATEURS

- Le SAGE Charente adopté : à l'issue de 8 années de concertation, il a été adopté par la Commission Locale de l'Eau le 8 octobre 2019. C'est un outil stratégique qui fixe pour les 6 prochaines années, avant d'être révisé, un cadre pour la politique de l'eau sur le bassin versant.
- L'étude des potentialités des poissons migrateurs : le 22 novembre une réunion de lancement a officialisé le démarrage d'une étude qui va s'intéresser principalement à un bilan des connaissances des derniers programmes migrateurs et à un état de la restauration de la continuité écologique.
- Les 2 comités de pilotage 2019 ont été délocalisés et ont permis de visiter la microcentrale ichtyocompatible de la Chapelle (Charente) et la passe à anguillettes du port de Ribérou à Saujon (Seudre). Merci aux partenaires qui nous ont accueillis, respectivement, Green Énergie et la FDMAPMA 17.

#### Au sommaire...

- 2) LE PARC NATUREL MARIN
- 3) LES PÊCHEURS PROFESSIONNELS
- 4) MARAIS - CONTINUITÉ
- 4) LES ANGUILLES : RÉSULTATS 2019
- 6) LES ALOSES : COLONISATION ET ADNe

## LE PARC NATUREL MARIN DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS

Créé en 2015, le Parc naturel marin est une aire marine protégée qui a pour objectifs de préserver le milieu marin, d'améliorer sa connaissance et de contribuer au développement durable des activités maritimes dans le respect des écosystèmes marins et côtiers.



des eaux douces, cette aire marine présente une forte production planctonique, déterminante pour la biodiversité, les coquillages élevés sur la zone et les abondantes ressources halieutiques. Les habitats variés sont des lieux d'alimentation, de fraie et de nurserie essentiels pour de nombreuses espèces. C'est un secteur essentiel de migration et de nurserie des poissons migrateurs amphihalins. Ce territoire à l'estuaire terre-mer est une véritable porte d'entrée vers 6 estuaires fréquentés par de nombreuses espèces de poissons migrateurs dont l'estuaire de la Gironde abritant le cortège des huit espèces amphihalins à statut de protection. Le Parc est également un carrefour ornithologique d'importance internationale.

**Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis**  
3 rue Robert Eschibane - BP 80031  
17320 Marennes

[www.parc-naturel-marin-gironde-pertuis.fr](http://www.parc-naturel-marin-gironde-pertuis.fr)

- Proposer des évolutions réglementaires pour garantir la préservation des écosystèmes marins.
- Sensibiliser à la richesse et à la fragilité des océans, adjoindre à l'environnement.
- La conciliation entre préservation de la biodiversité marine et développement durable des activités liées à la mer est au cœur de l'action du Parc.
- De vaste espace marin présente des richesses naturelles remarquables sur trois grandes zones interdépendantes : les estuaires, le parache de la Gironde et les pertuis charentais. Sous influence

## LES ORIENTATIONS DE GESTION POUR LES POISSONS MIGRATEURS



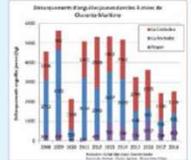
Le Plan de Gestion 2019-2033 est construit autour de finalités (résultats et niveaux d'exigence à atteindre à 15 ans). Parmi les 23 visant le bon fonctionnement des écosystèmes marins du Parc, l'une d'entre elles a pour objectif la restauration des populations des poissons migrateurs amphihalins. En effet, le Parc a une responsabilité très importante pour la préservation de ces espèces dont le niveau d'enjeu de préservation est majeur à l'échelle de ce territoire.

Cette finalité est précisée par deux sous finalités relatives au maintien ou à la restauration des nurseries et à la fonction de corridor des estuaires du Parc. Ces finalités sont essentielles pour la bonne réalisation du cycle de vie de ces espèces. Le territoire du Parc est un secteur majeur de ces zones fonctionnelles à l'échelle de la façade atlantique pour de nombreuses espèces de poissons migrateurs. Le plan de gestion présente un certain nombre de principes d'actions généraux qui pourront être mis en œuvre concernant la connaissance, la protection ou le développement durable.

Les premières actions du Parc se portent autour sur l'acquisition de connaissances concernant ces espèces, leur distribution, habitats préférés etc. En effet, de par leurs habitats étendus, voire leur rareté, d'importantes lacunes sont encore à combler sur la connaissance de ces espèces en mer, pour ensuite consacrer sur des mesures de gestion. Les travaux relatifs au tableau de bord doivent aussi être entrepris notamment, notamment la définition des niveaux de référence par espèce et par estuaire, et les flux observés à la mortaison dans les stations de comptage.

## ZOOM SUR LES DÉBARQUEMENTS EN CRIÉES

Les pêcheurs professionnels maritimes ont l'obligation de déclarer leurs captures lorsqu'ils les débarquent. En Charente-Maritime, les trois ports et lieux de vente des produits de la pêche, sont, du nord au sud, La Rochelle, La Coubrière (Saint-Pierre d'Oleron) et Royan.



Pour caractériser la pression de la pêche professionnelle maritime sur les poissons migrateurs, la CMCMS recueille, depuis 2008, les données de débarquements de ces 3 criées. Depuis 2013, les données sont récupérées auprès du réseau Inter-Criées de France Agrimer. Apparaissant cela se faisait par contact direct avec les criées. Un bilan annuel est fait pour l'anguille jaune, l'aloise, la lamproie marine et le saumon atlantique. Les résultats sont consultables sur le site des Tableaux de Bord (rubrique Débarquements par la pêche professionnelle maritime).

FrancAgrimer

## PARTENARIAT AVEC LES PÊCHEURS MARITIMES ET RÉCUPÉRATION D'INFORMATION DE CAPTURES

Depuis 2012, chaque début d'année, la CMCMS contacte des pêcheurs professionnels maritimes des pertuis pour connaître les prises accessoires d'aloise, estimer la période d'arrivée sur la Charente et rappeler la réglementation en vigueur grande alose interdite à la pêche sur le Parc Naturel Marin et rappeler la réglementation en vigueur grande alose interdite à la pêche sur le Parc Naturel Marin charentais et de l'estuaire de la Gironde à la différenciation des deux aloises (grande et feinte). En partenariat avec les pêcheurs professionnels maritimes et l'Institut des Milieux Aquatiques (IMA), une note explicative ainsi qu'une fiche de différenciation des deux espèces ont été réalisées et diffusées via les comités départementaux des pêches maritimes et le comité régional (CDPME17, CDPME23, CDPME33, CDPME34). Pour chaque capture d'aloise, les pêcheurs pouvaient signaler leurs prises et faire remonter l'information (taille du poisson, localisation, photo...).

Des informations de captures ont été recueillies. Des aloses feintes et grandes ont été observées dès le début février au Nord Mécoc ainsi que du 30 mars au 12 mai au sud du Parc Naturel du Bassin d'Acouche. Cette opération sera reproduite en 2020 dès le mois de janvier.

## LES SUIVIS DE LA QUALITÉ D'EAU EN ESTUAIRE

Dans le cadre des tableaux de bord nous cherchons à connaître la qualité de l'eau de l'estuaire de la Charente. Pour ce faire nous utilisons le suivi des états écologiques et chimiques de cette masse d'eau de transition selon la Directive Cadre sur l'Eau (DCE, résultats IREMER, Agence de l'eau Adour Garonne). Sur notre littoral, il y a 3 masses d'eau : 3 côtières et 2 de transition. Les flux et tendances sont présentés sur le site des tableaux de bord.

Sur la Gironde, depuis une quinzaine d'années, le réseau MAGE3T enregistre régulièrement la

température, la salinité, la turbidité et l'oxygénation des eaux de surface et répond à un besoin d'observation et de surveillance des eaux du système estuarien Gironde-Dordogne-Gironde. De même, plusieurs réseaux de sondes de suivi sont en cours de mise en place en pertuis et en estuaires de la Charente et de la Soutère. Par exemple, des mesures de l'oxygénation et de la température ont été réalisées au cours des étés 2018 et 2019

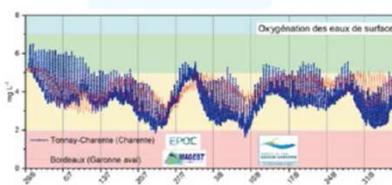
## La grande alose (Alose alose)



La grande alose (Alose alose) : une espèce de poisson migrateur amphihalin. Elle est présente dans les estuaires de la Gironde et de la Soutère. Elle est capturée par les pêcheurs professionnels maritimes.

L'aloise feinte (Alose feinte) : une espèce de poisson migrateur amphihalin. Elle est présente dans les estuaires de la Gironde et de la Soutère. Elle est capturée par les pêcheurs professionnels maritimes.

pour évaluer le niveau de désoxygénation des eaux de surface (EPOC/AEC). Il a été observé, notamment, que la concentration en oxygène dissous à Tonny-Charente a fluctué entre 1,7 (hypoxie) et 6,2 mg/L en juillet et août 2019, souvent à des niveaux nettement inférieurs à ceux de Bordeaux (Garonne aval), révélant un déficit d'oxygène important. Des résultats ont été diffusés sur [https://twitter.com/Gironde\\_Magasin](https://twitter.com/Gironde_Magasin).



## ACTU CONTINUITÉ ET HABITATS

**Avancement**  
Sur les bassins Charente et Soutère, au début de l'année 2019, 22% des ouvrages sont traités ou en projet pour la restauration de la continuité écologique. Sur l'ensemble des ouvrages de la liste 2 classé au titre du L214-17 CE et exporté dans le ROE, 43,3% des ouvrages sont traités ou en projet pour la restauration libre circulation. Les ouvrages exclusivement traités sur la liste 2 représentent 19,2% de l'ensemble des ouvrages.

**Quelques chantiers :**  
Cette année 2019 a connu de grands chantiers de restauration de continuités écologiques. Sur la Charente, l'aménagement du complexe hydraulique de Saint-Sébastien par une passe à anguille et une passe multi spécifique avec une mise en eau qui a eu lieu mi-juin. Également le barrage de Jusac a fait l'objet d'un aménagement d'une passe à saul et une zone de restitution des anguilles. La mise en eau a eu lieu à la mi-septembre. A ce jour l'axe charentais est ouvert de Fontenay jusqu'à 130 km.



Le barrage de Jusac

## APERÇU

### Les actions de restauration en marais

En zones de marais, doux et saul, les anguilles sont bien prises en compte dans les projets de gestion et de restauration.

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes a lancé en 2017, en partenariat avec l'Agglomération Rochefort Océan, une étude préalable à l'élaboration d'un Contrat Territorial Zones Humides avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour une meilleure gestion hydraulique du marais de Brouage. L'étude se termine et la libre circulation de l'anguille dans ce marais est un des points forts des axes de gestion à prendre en compte.

Sur l'île d'Oleron, suite au transfert de la compétence GEMAP (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Préservation des Inondations) à la Communauté de Communes de l'île d'Oleron, des comités de gestion des marais ont été mis en place en 2018 et élaborent actuellement une stratégie de gestion des marais. C'est un quart de territoire oleronais qui est concerné avec près de 4 300 ha de marais doux et saulés répartis en 22 sous-bassins venants. Parmi les enjeux identifiés, celui de la continuité écologique et l'anguille sont bien pris en compte. [www.ido-oleron.com](http://www.ido-oleron.com), rubrique Aménagement et gestion des marais

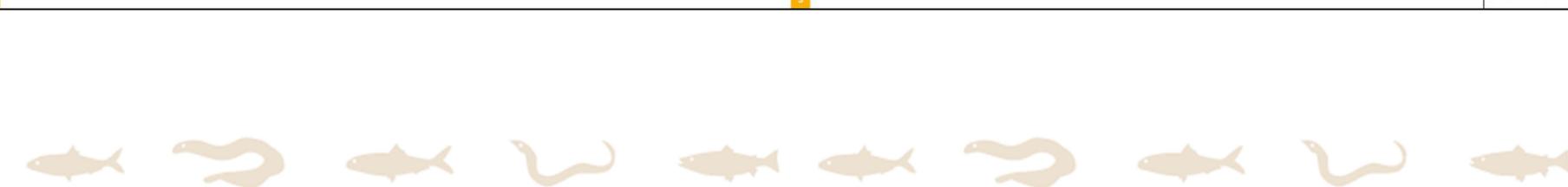
Le Pays Marennes-Oleron, en partenariat avec les Communautés d'agglomération de Royan Atlantique et l'Agglomération de Rochefort Océan, a lancé en 2017 le projet REDEMANS pour la reconnaissance et le développement des marais de la Soutère, de Brouage et de l'île d'Oleron. Parmi les actions envisagées de préservation des marais et de maintien du développement des activités qui l'entretiennent, des pistes de valorisation des fossés à poissons sont recherchées.

## REPÈRES

LES CHIFFRES DE PASSAGES À CROUON (du 1<sup>er</sup> janvier au XX décembre 2019) ET MOYENNE 2010-2018



## ETATS ET TENDANCES ÉVOLUTIVES DES POISSONS MIGRATEURS





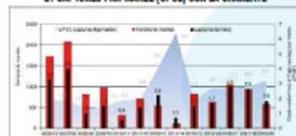
## LES CAPTURES DE CIVELLES EN ESTUAIRES

La CMCS suit les captures de civelles réalisées par les pêcheurs professionnels maritimes depuis 2009. Le Comité des Pêches de Charente Maritime fournit les données détaillées, non nominatives, des captures par estuaire et par jour. Des captures par unité d'effort (captures par marée) peuvent être calculées. Pour la saison

2018/2019 ces captures moyennes par sortie étaient de 3,2 kg pour la Charente et 4 kg pour la Seudre. La CMCS organise une réunion annuelle avec les pêcheurs pour présenter les analyses des résultats et échanger. Concernant le suivi des captures des civelles sur la partie fluviale, la CMCS récupère auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime (CD17), gestionnaire du Domaine Public Fluvial, les données

de captures des pêcheurs professionnels fluviaux. Les captures de civelles en 2018 (01/01 au 31/12), de 43 kg, étaient beaucoup plus faibles que la moyenne observée depuis 5 ans (241 kg). Le nombre de licenciés a diminué de 14 en 2013 à 5 en 2018 pour remonter en 2019 à 10. En partenariat avec le CD17, la CMCS organise une réunion annuelle avec ces pêcheurs pour présenter l'état des populations de poissons migrateurs et échanger.

NOMBRE DE MARÉES, CAPTURES (TONNES) ET CAPTURES PAR MARÉE (CPUE) SUR LA CHARENTE



## LES PASSES ANGUILLES

Estuariennes

Sur la Seudre, la passe piège à anguilles installée au niveau de l'ouvrage du port de Ribérou (propriété de la Commune de Saison) est suivie depuis 2010 par la Fédération de pêche de la Charente-Maritime. En 2019, c'est 21 kg de civelles qui sont passés en amont (moyenne de 10 kg). Sur la Charente, le complexe hydraulique de Saint-Savinien (propriété du Département de la Charente-Maritime) vient d'être équipé d'une passe piège en rive droite. Les suivis débutent à l'automne 2019 et sont assurés par la Fédération de pêche. Une deuxième passe à anguilles est prévue courant 2021 sur le bras en rive gauche.



## LA COLONISATION DES ANGUILLES

sur la Charente et la Seudre

En 2019, nous avons reconduit le réseau de suivi de la phase de colonisation des anguilles sur la Charente et la Seudre. Un stage de Master 2 réalisé par Alexandre PERRAULT, au sein de MICAADO, a été réalisé sur ce sujet. Le réseau de suivi permet d'avoir un indicateur de recrutement fluvial et donc d'évaluer les arrivées et la colonisation des jeunes anguilles. Les limites de colonisation des anguilles de moins de 15 cm sont stables depuis 2013 (153 km de l'océan) avec une légère baisse du front pour les moins de 10 cm cette année 2019 par rapport à 2017 (125 km au lieu de 133). Les densités observées sont les plus faibles depuis 2013 notamment pour les moins de 10cm. Cela peut s'expliquer par des débits faibles sur les 2 dernières années impliquant moins d'attrait en mer mais aussi plus de difficultés de migration vers l'amont. Sur la Seudre les limites sont stables depuis 2013.

## L'ADNe À LA RECHERCHE DES ALOSES

en attente photo mentionnée sur le brief word

Un nouveau type de suivi a été testé sur la Charente en 2019 : l'ADN environnemental. Le procédé est simple : grâce à un prélèvement d'eau sur un site précis, il est possible d'établir la liste des espèces de poissons présentes. En effet ceux-ci laissent des traces de leur présence dans l'eau qui sont détectables au laboratoire. La CMCS a utilisé ce procédé en effectuant 4 prélèvements sur 4 sites de la Charente (Juac, Sineuil, Basseau et Coursac), 2 fois pendant la saison de migrations des aloses. Les résultats obtenus sont encourageants. La mise en œuvre des prélèvements, bien que soumise à des contraintes particulières pour éviter les contaminations, est simple et relativement rapide d'exécution : un site est prospecté en 2 heures. Les résultats sont fiables et apportent des informations sur l'ensemble de la population piscicole présente le jour du prélèvement. L'analyse des données nécessite cependant une attention particulière.

L'objectif principal, outre de tester la faisabilité de la méthode, était de rechercher la présence des aloses sur des secteurs où le nombre d'individus peut être faible et où il est difficile de constater sa présence avec les moyens classiques (agents au bord l'eau, la nuit et/ou le jour). Les résultats montrent la présence des aloses en aval du barrage de Juac et rien sur les autres sites. Ceci confirme les observations de terrain et conforte donc le protocole utilisé jusqu'à présent. Les résultats obtenus sur les autres espèces confirment les observations des partenaires locaux et sont en concordance avec le PDPG récemment mis à jour par la FDAAPMA de Charente. Une recherche sur les Unionidés a aussi été faite sur le site de Basseau : la présence de grande moulette n'a pas été observée.

Nous envisageons de reconduire ce type de suivi en 2020, avec une seule session de prélèvement et en diminuant la distance entre les sites de prélèvement.

Video sur :

UN CLIC, DES INFOS !

en attente info

## UN RÉSEAU D'OBSERVATEURS DES ALOSES

La Cellule Migrateurs progresse dans la connaissance des différents stades de vie des aloses. Le stade alosion est celui qui permet d'avoir la meilleure estimation du succès de la reproduction et donc de l'état des futurs géniteurs. Un stage de 4 mois a été réalisé par Alicia Dragotta, au sein de l'EPTB Charente, afin de faire l'état des connaissances sur les différents suivis de ce stade et de proposer un protocole adapté au bassin de la Charente. Des contacts ont aussi été pris avec les pêcheurs amateurs aux engins qui pratiquent le pêche du carrel et les pêcheurs de carrellets sur la partie maritime afin de faire un point avec eux sur leurs pratiques, leurs données et leur intérêt à participer, dans un premier temps, à un réseau de pêcheurs sentinelles de la présence des aloses sur leur secteur de pêche. Une fiche de différenciation

entre les espèces d'aloses va leur être proposée ainsi qu'un formulaire de saisie des captures.



Plusieurs personnes ont répondu favorablement à la démarche qui va être poursuivie en 2020.

## CONTACTS



### Cellule Migrateurs

Audrey POSTIC-PUMPIE • EPTB Charente / 05 48 74 00 02 / audrey.postic-pumpie@charente-maritime.net  
 Françoise AUDET • MICAADO / 05 65 99 33 81 / f.audet@micaado.com  
 Eric BILAND • CREA / 05 48 47 17 71 / eric.biland@crea.fr



Avec le soutien financier de :



Et en partenariat avec :



COURTESY: CREA, MICAADO, EPTB CHARENTE-MARITIME, FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE DE LA CHARENTE-MARITIME





# Suivi de la passe à civelles du port de Ribérou



Visite de l'après-midi : passe à civelle du port de Ribérou



# Les 30 ans de MIGADO



A l'occasion de ses 30 ans, l'association MIGADO a réalisé un film présentant l'ensemble de ses activités.

[VIDEO](#)



# Questions diverses



# La Cellule Migrateurs Charente Seudre



**Audrey POSTIC-PUIVIF**

EPTB Charente

05 46 74 00 02

[audrey.postic-puivif@fleuve-charente.net](mailto:audrey.postic-puivif@fleuve-charente.net)



**François ALBERT**

Association MIGADO

07 66 77 64 95

[francois.albert@migado.fr](mailto:francois.albert@migado.fr)



**Eric BUARD**

CREAA

05 46 47 17 71

[eric.buard.creaa@orange.fr](mailto:eric.buard.creaa@orange.fr)



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**